

INFO SARTEC

SOCIÉTÉ DES AUTEURS DE RADIO, TÉLÉVISION ET CINÉMA

Journée internationale de la solidarité



© MARTINE PAGÉ

Plus de cent vingt-cinq auteurs ont marché le 28 novembre dernier dans les rues de Montréal. Cette marche symbolique s'inscrivait dans le cadre d'une journée de solidarité aux scénaristes américains en grève depuis le 4 novembre 2007 dans les pays membres de l'IAWG.

Nous reproduisons dans ces pages la déclaration publique du président de la SARTEC, Marc Grégoire, lors de cette manifestation.

Déclaration de Marc Grégoire Président de la SARTEC

L'Affiliation internationale des guildes d'auteurs réunie à Montréal le 14 novembre dernier a unanimement résolu d'appuyer de tout cœur les Guildes américaines dans leur grève contre les gigantesques multinationales

Les auteurs de la SARTEC manifestent leur appui

des médias et de démontrer concrètement cet appui en tenant une Journée internationale de la Solidarité.

La marche d'aujourd'hui, qui réunit et les membres de la SARTEC et leurs collègues de la Writers Guild of Canada de Montréal, s'inscrit dans un mouvement plus large impliquant les auteurs de Grande-Bretagne, d'Australie, d'Irlande, de Nouvelle-Zélande, du Canada anglais, de la France et du Mexique.

Peu importe leur pays d'origine, les auteurs créent des œuvres qui divertissent, informent, émeuvent ou font rêver. Ces œuvres destinées aux grands comme aux petits écrans ou vendues en DVD migrent vers de nouveaux canaux de diffusion et alimenteront désormais de plus en plus en contenu de nouvelles plateformes, telles l'Internet.

De tout temps, les auteurs ont réclamé un partage équitable des revenus générés par leurs œuvres peu importe le moyen de distribution. Les nouveaux médias sont l'avenir de notre industrie. Tout comme l'Internet, la

bataille des scénaristes américains pour recevoir leur juste part de ces nouvelles utilisations transcende les frontières. Tous les créateurs veulent être associés à la vie économique de leurs œuvres, qui nourrissent en contenu toutes ces nouvelles plateformes.

Que serait le cinéma, que serait la télé sans auteurs? Et que seront les nouveaux médias sans le contenu que nous créons? Le combat de nos collègues américains est aussi le nôtre. C'est un combat pour les générations futures d'auteurs. ¶

[SOMMAIRE]

2 Vie associative

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

3 Rapport du président

5 Rapport de la trésorière

6 Rapport du directeur général

REPORTAGE

8 La culture financière

9 Écrire pour la télé...

15 INPUT II

ENTRETIEN

12 Scénaristes en série

DES NOUVELLES

14 Rencontre internationale de l'IAWG

BILLET

18 Temps béni...

21 La grosse méchante SARTEC sale

BRÈVES

20 La rente d'étalement du revenu

22 Cours écrire ton court!

■ Marche de la Solidarité à Montréal

www.youtube.com/watch?v=q--M-iaKE-E

Réalisé par Michaël Fortin

www.vimeo.com/407455

Réalisé par Martine Pagé

■ Journée internationale de la Solidarité

www.youtube.com/writersdayofsupport

[FÉLICITATIONS ! À NOS MEMBRES

Janette Bertrand,

Hommage de la Fondation de la Cinémathèque québécoise pour sa contribution à la télévision au Québec.

Caroline Bâcle, *Le syndrome Dupont,*

- Mention spéciale SARTEC du meilleur scénario de langue française, Cours écrire ton court ! ;

Denis Chouinard (scénario-réalisation),

Monique Proulx (scénario), *Délivrez-moi,*

- Prix du Meilleur scénario, Festival International du Film Indépendant de Bruxelles, Belgique ;
- Prix du Public, Festival de Cinéma International de Ourense, Espagne ;
- New Vision 2007 Award, Festival du film indépendant de Rome, Italie ;

Catherine Hébert, *De l'autre côté du pays,*

- Prix du Public (ex æquo avec *En lo escondido*), Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM) ;

Stéphane Lafleur,

Continental, un film sans fusil,

- Bayard d'Or du meilleur film au Festival international du film francophone de Namur, Belgique ;
- Meilleur long métrage canadien, Festival du film de Whistler.

Œuvres magistrales sélectionnées par TrustAV pour la préservation de l'audiovisuel :

- **Roger Cantin, Danyèle Patenaude (auteurs), *La guerre des tuques,*** catégorie film.
- **Fernand Dansereau (auteur), *Les filles de Caleb*** (basé sur le roman d'Arlette Cousture), catégorie télévision.
- **Pierre Légaré (auteur), *Le Festival de l'humour québécois,*** catégorie, radio.

[ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'info-SARTEC du mois d'octobre. Dans l'exergue « Fictions diffusées au cours de la saison 2007-2008 à TVA », vous auriez dû y lire l'énoncé suivant :

Destinées, Michelle Allen (auteure principale), Pierre-Louis Sanschagrin, Manon Vallée

Toutes nos excuses aux personnes concernées.

[AU REVOIR !

Monsieur **Jean Lebel** nous a quitté au mois de novembre 2007.

À vos agendas !

Lundi 18 Février 2008, 20 h 30

RENDEZ-VOUS SARTEC
Cinémathèque québécoise

À l'occasion de la 26^e édition des Rendez-vous du cinéma québécois qui se dérouleront du 14 au 24 février 2008, la SARTEC souligne 15 ans de collaboration et vous convie à un événement ludique et festif au cours duquel le public sera mis à contribution.

Venez-en nombre ! Venez-y voir !

[NOUVEAUX MEMBRES

Depuis notre dernier numéro (octobre 2007), nous comptons les nouveaux membres suivants :

Carl Dubuc
Mathieu Gratton
Loïc Guyot
Pierre Lessard
Vincent Rouleau
Johanne Seymour

[AVIS DE RECHERCHE

Nous avons des chèques de Radio-Canada pour les personnes suivantes : Succession Florence Martel, Succession Marcelle Barthe, Succession Michel Robert, Cédric Audet, Émile Coderre, Léon Dewine, Jean Guillaume, Guy Parent, Bertrand Petit, Gema Sanchez, Taib Soufi, Najwa Tlili.

Enfin, la Commission du droit d'auteur nous a demandé d'agir comme fiduciaire des droits qu'elle a fixés pour l'utilisation d'extraits d'œuvres de Raymond Guérin produites par la SRC.

Si vous connaissez l'une ou l'autre de ces personnes, communiquez avec Diane Archambault au 514 526-9196.



**JOYEUSES FÊTES,
À TOUS !**

**Nos bureaux seront fermés du
22 décembre 2007 au
4 janvier 2008 inclusivement.**

L'Info-SARTEC est publié par la SARTEC dont les bureaux sont situés au :

1229, rue Panet
Montréal, (Québec)
H2L 2Y6
Téléphone : 514 526-9196
Télécopieur : 514 526-4124
information@sartec.qc.ca
www.sartec.qc.ca

La SARTEC défend les intérêts de ses membres dans le secteur audiovisuel (cinéma, télévision, radio) et est signataire d'ententes collectives avec Radio-Canada, Télé-Québec, TQS-Point final, TVA, TVOntario, TV5, Carrefour, l'ONF et l'APFTQ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Marc Grégoire

VICE-PRÉSIDENT

Mario Bolduc

TRÉSORIÈRE

Sylvie Lussier

SECRÉTAIRE

Joanne Arseneau

ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

Michelle Allen
Louise Pelletier
Mathieu Plante
Marc Roberge
Luc Thériault, délégué des régions

SECRÉTARIAT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Yves Légaré

DIRECTRICE ADJOINTE (en congé sabbatique)

Valérie Dandurand

CONSEILLÈRES EN RELATIONS DE TRAVAIL

Suzanne Lacoursière
Mélissa Dussault
Ariane Savard

SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Odette Larin

ADMINISTRATRICE

Diane Archambault

ADJOINTE ADMINISTRATIVE

Micheline Giroux

COMMIS À L'ENTRÉE DE DONNÉES

Mireille Lagacé

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Manon Gagnon

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MONTAGE

M.-Josée Morin

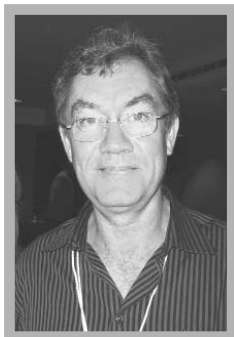
IMPRESSION

Imprimerie EXPRESSART Inc.

APPELS À FRAIS VIRÉS

Les membres hors Montréal ne doivent pas hésiter à faire virer leurs frais d'interurbain pour communiquer avec la SARTEC.

RAPPORT DU PRÉSIDENT AU 25 NOVEMBRE 2007



MARC GRÉGOIRE

Faits marquants

Nous publions ici la version intégrale du rapport lu par le président de la SARTEC lors de l'Assemblée générale annuelle du 25 novembre dernier.

Un des faits marquants de l'année qui vient de s'écouler est sans contredit le renouvellement de notre convention télé avec l'APFTQ. Rappelons qu'il nous a fallu trois ans de négociations avant d'en arriver à une entente qui nous lie jusqu'en 2011. C'est une bonne entente, un résultat que je n'hésite pas à qualifier de gagnant gagnant. C'est d'autant plus satisfaisant que la valeur des contrats signés sous cette convention représente 70 % de tous les contrats administrés par la SARTEC. Il était donc primordial de signer une entente le plus rapidement possible avec l'APFTQ pour ne pas pénaliser pratiquement tous les auteurs SARTEC. Après un blitz de trois jours qui s'est déroulé en février, un accord de principe était conclu et mis en vigueur en juin.

Ce qui est particulièrement intéressant dans le renouvellement de cette convention, c'est que nous sommes parvenus à modifier de fond en comble le mode

de calcul du cachet de production. Rappelons que ce cachet est une somme qui est versée à l'auteur au premier jour de tournage en fonction de l'importance du budget. Or, notre façon de calculer ce cachet de production était devenue tellement obsolète qu'en télévision, il ne remplissait plus jamais son rôle compensatoire. En plus, cet ancien système, basé sur un pourcentage des sections B et C du budget, était lourd et contesté. Par

contre, le nouveau mode de calcul est beaucoup plus simple et tout à fait transparent puisque le cachet de production est désormais calculé sur 97 % du budget de production certifié. Et dans plusieurs cas, il rejoue le rôle compensatoire qu'il avait perdu depuis longtemps.

Prenons par exemple l'écriture d'une émission jeunesse de 30 minutes dont le cachet minimum est de 3 679 \$. Dans notre nouvelle grille, si le budget par épisode est de 100 000 \$, l'auteur aura automatiquement droit à 321 \$ de plus lors du premier jour de tournage. En série documentaire, si le budget par épisode est de 150 000 \$, l'auteur ne pourra pas recevoir moins de 6 000 \$. C'est là une amélioration importante pour ceux d'entre nous qui n'ont pas ou peu la possibilité de négocier leurs cachets. De toute façon, nous y gagnons tous, puisque notre nouvelle convention verra la part producteur passer progressivement de 7 % à 8,5 % du cachet, ce qui, sur des contrats totalisant plus de 15 millions, représente tout de même des centaines de milliers de dollars qui viendront chaque année enrichir nos REER et aider à payer nos primes d'assurance.

- **Renouvellement de l'entente APFTQ-télévision.**
- **Modification du mode de calcul du cachet de production.**
- **Transfert de notre REER collectif la Caisse de la Culture.**
- **Pression auprès des pouvoirs publics pour corriger la situation de notre régime d'assurance.**
- **Appui à la grève des scénaristes américains.**

Faits marquants

Puisque nous parlons d'argent, je tiens à souligner que notre REER collectif est désormais pris en charge par la Caisse Desjardins d'économie et de la Culture. Cette caisse, qui a été mise sur pied à l'instigation de l'Union des artistes, sert une clientèle qui est majoritairement composée de travailleurs autonomes. Elle est donc en mesure de mieux cerner et de mieux répondre aux besoins des artistes que d'autres institutions bancaires en matière d'épargne et de prêts. Je vous encourage donc tous à profiter des services de la Caisse de la Culture. La SARTEC y a d'ailleurs transféré ces affaires courantes et la moitié de ses placements. C'est non seulement un choix économique, mais également politique. Pour une fois que Culture et finances peuvent rimer, il aurait été aberrant de passer à côté de cette occasion.

Je voudrais aborder maintenant la situation de notre régime d'assurance collective, qui risque, si rien n'est fait, de devenir de plus en plus précaire. Le problème, c'est que depuis l'introduction de la *Loi québécoise sur l'assurance médicaments* en 1997, tout régime privé d'assurance qui offre, comme le nôtre, plusieurs garanties comme l'assurance vie, l'assurance invalidité et certains frais paramédicaux doit obligatoirement y inclure une assurance médicaments et y inscrire, s'il y a lieu, conjoint et enfants. Cette loi n'est pas mauvaise en soi puisqu'elle permet d'offrir à tous les citoyens québécois un régime universel d'assurance médicament. Sauf qu'un effet pervers a malheureusement eu comme conséquence de faire complètement déraiper les primes de notre assurance médicament. En dix ans, elles ont grimpé de 380 % soit de 38 % en moyenne annuellement. La prime globale de notre régime d'assurance collective est donc passée de 169 000 \$ en 1997 à 565 000 \$ aujourd'hui ce qui nous a obligés à diminuer les garanties tout en augmentant nos contributions.

Aujourd'hui, nous avons atteint un seuil critique : on ne pourra pas encore bien longtemps absorber des augmentations annuelles de 38 % sans mettre en péril la santé financière de plusieurs d'entre nous. Par exemple, la prime d'un auteur qui gagne en moyenne 30 000 \$ était cette année de 1 547 \$, et de 3 011 \$ s'il a conjoint et enfants. C'est plus de 10 % de son revenu annuel.

Que peut-on faire ? On pourrait, bien sûr, mettre fin à notre régime collectif et se laisser prendre en charge par le régime gouvernemental. Ce serait beaucoup moins cher, seulement 538 \$ annuellement sans aucun supplément pour les enfants à charge. Sauf que ça impliquerait que nous n'aurions plus d'assurance vie, ni de remboursement de frais paramédicaux et surtout, aucune assurance invalidité de courte et de longue durée. Nous ne pouvons pas nous résoudre à ça, parce que nous sommes des travailleurs autonomes qui n'ont ni sécurité d'emploi ni filet

de sécurité sociale. Nous avons donc impérativement besoin de ces protections.

Sauf qu'on ne peut pas régler ce problème seuls. À notre avis, il faut modifier la *Loi sur l'assurance médicaments* et abolir l'obligation d'inclure l'assurance médicaments pour les petits régimes d'assurance collective comme le nôtre. Nous avons commencé à sensibiliser le gouvernement sur cette question et nous allons continuer de le faire, parce qu'il est essentiel que l'effet pervers de cette *Loi* soit corrigé.

Comme vous le savez tous, nos collègues américains sont actuellement en grève. Nous les appuyons. Par solidarité, cela va de soi, mais aussi parce que le résultat de leurs négociations va nécessairement influencer les nôtres. Que demandent les scénaristes américains ? Une augmentation des redevances sur les DVD et une juste part des profits de l'exploitation de leurs œuvres sur les nouvelles plateformes. En fait, c'est de ce bras de fer engagé entre les scénaristes américains et les conglomerats multinationaux des médias que va émerger le modèle d'affaires du futur. Car il ne faut pas se leurrer : si la télévision conventionnelle a encore de beaux jours devant elle, l'avenir est aux nouvelles plateformes et aux services numériques.

Cette bataille est donc cruciale pour nous tous. C'est d'ailleurs à cette conclusion que nous en sommes venus lors du dernier congrès annuel de l'IAWG, l'Affiliation internationale des guildes d'auteurs, qui s'est tenu à Montréal à la mi-novembre. Ainsi, toutes les sociétés d'auteurs qui étaient présentes ont décidé à l'unanimité de tenir une Journée internationale de Solidarité le 28 novembre en appui à la grève des scénaristes américains. Cette journée donnera lieu à diverses manifestations qui se dérouleront ici, à Montréal, mais aussi à Toronto, ainsi qu'en Grande-Bretagne, en Irlande, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Mexique et en France. Pour notre part, nous tiendrons ce jour-là une marche de solidarité à laquelle vous êtes tous conviés.

Bien sûr, ce n'est jamais agréable d'avoir à refuser de travailler pour faire respecter ses droits. Mais cette grève des scénaristes américains aura au moins eu l'avantage de mettre en lumière une réalité que certains ont tendance à oublier : que sans nous, les auteurs, l'industrie audiovisuelle tout entière s'effondre, puisqu'aucune série dramatique ou documentaire, aucun film, aucune série d'animation, aucune série jeunesse n'existeraient sans notre travail. Alors, même ceux qui aiment à la folie le sport, les nouvelles et la télé-réalité voudront-ils se contenter d'un pareil univers audiovisuel ? Et que dire des autres ?

Poser la question, c'est y répondre. N'oublions donc jamais qu'en tant que premiers créateurs de l'œuvre audiovisuelle, nous sommes à la base de toute cette industrie, et qu'à ce titre, nous valons notre pesant d'or.

À nous de le réclamer. ¶

RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE AU 25 NOVEMBRE 2007

La SARTEC en chiffres

Nous publions ici les grandes lignes des États financiers vérifiés et les Prévisions budgétaires pour l'année 2007-2008 présentés par Sylvie Lussier, trésorière du conseil d'administration de la SARTEC, lors de l'assemblée générale annuelle.



SYLVIE LUSSIER

L'examen des divers fonds de la SARTEC révèle une nette amélioration de notre situation financière. Deux années en ligne avec un surplus au Fonds d'administration. Voici une situation plus confortable après plusieurs années de déficit, qui a aussi une incidence positive sur le Fonds de la Caisse de sécurité.

Encore une fois, en l'absence de griefs importants en arbitrage, nous avons pu maintenir à un niveau habituel nos dépenses en honoraires professionnels. Quant à la Caisse de sécurité, tel qu'annoncé, nous avons dû assumer une hausse importante de nos primes d'assurance, mais la décision de l'an dernier de réduire les versements au REER et de hausser celle à l'assurance a permis d'accuser le coup.

LE FONDS D'ADMINISTRATION

Nos revenus (avant la prise en compte des honoraires d'administration) au fonds d'administration ont été de 50 000 \$ de plus que l'an dernier, provenant surtout des cotisations annuelles, et nous avons dépensé près du même montant de plus en salaires et en avantages sociaux. Certaines dépenses, quant à elles, ont été à la baisse comme les honoraires professionnels, en baisse de 24 000 \$, largement moins que la moyenne de ces dernières années.

Une fois comptabilisées les charges administratives dans nos revenus, le fonds d'administration affiche un Solde à la fin positif de 36 064 \$.

LE FONDS DE LA CAISSE DE SÉCURITÉ

Les contributions des membres à l'assurance et les contributions des producteurs à la Caisse de

sécurité (lesquelles varient selon les ententes collectives de 7 à 11 %) représentent près de 12 % de plus que l'an dernier. Nous avons ainsi déposé dans les REER des membres 11 % de plus que l'an dernier.

À ces revenus de la Caisse de sécurité s'ajoutent aussi nos revenus de placements et ce que nous percevons en supplément auprès des employés et des membres (plan familial). Ces revenus ont, bien sûr servi à assumer le coût de nos primes d'assurance groupe qui ont encore augmenté cette année et sont passées de 491 550 \$ à 609 715 \$, près de 120 000 \$ de plus ou 24 %.

Le fonds de la Caisse de sécurité a, entre autres, assumé les dépenses pour l'événement SARTEC au Rendez-vous (5 947 \$) ainsi que des dépenses d'immobilisation pour des rénovations (23 618 \$).

Le solde de la Caisse qui était au départ de 1 103 573 \$, est désormais de 1 147 189 \$, soit 43 616 \$ ou près de 4 % de plus que l'an dernier.

LE FONDS D'IMMOBILISATION

La valeur comptable (et non pas la valeur marchande) du fonds d'immobilisation (édifice SARTEC) s'établit désormais à 234 125 \$.

Au total, la valeur des trois fonds de la SARTEC qui était de 1 363 839 \$ l'an dernier est désormais de 1 417 378 \$, soit 53 539 \$ de plus.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007-2008

Les revenus espérés en 2007-2008 sont de 784 300 \$, mais nous prévoyons un déficit d'opérations de 36 900 \$ qui serait puisé dans notre surplus accumulé. Nous aurions alors un léger déficit d'opérations accumulé de 836 \$. ■



Les faits saillants

Le Rapport du directeur général à l'Assemblée générale se veut un survol des activités de l'année dont nombre d'entre elles ont souvent fait l'objet d'articles dans l'Info-SARTEC, nous vous présentons donc dans ces pages quelques points importants.

YVES LÉGARÉ

Cette année, plusieurs dossiers ont progressé de façon sensible, particulièrement du côté des négociations où nous avons renouvelé trois de nos ententes. Nous avons aussi entrepris une révision de certains des services offerts aux membres. Du côté des affaires publiques, toutefois, beaucoup d'action également, mais fort peu de progrès.

■ NÉGOCIATION ET APPLICATION DES ENTENTES COLLECTIVES

Nous avons reçu cette année un 3 011 contrats en télévision et 144 en cinéma contre 3 015 et 163 l'an dernier. 145 avis de reprises, 317 paiements de redevances et 85 licences pour des extraits nous sont également parvenus. La valeur des contrats SARTEC est passée de 19,3 millions de dollars à 21,1 millions, une hausse de près de 10 %.

- 71,5 % de ces contrats provenaient de l'entente APFTQ-télévision ;
- 16,7 % de l'entente APFTQ-cinéma ;
- la SRC venait ainsi au troisième rang avec 8,8 % ;
- suivie de loin par TVA avec 1,7 % ;
- pour sa part l'ONF tombait sous le seuil des 1 % avec 0,8 % ;
- les licences d'extraits et les contrats en provenance des autres diffuseurs comme TFO, Télé-Québec se partageaient le reste.

LES NÉGOCIATIONS

Quant aux négociations, nous avons, enfin, conclu avec l'APFTQ pour la télévision, renouvelé notre entente avec l'ONF incluant l'octroi d'un cachet de production en documentaire et en animation et prolongé l'entente APFTQ-cinéma jusqu'au 31 décembre 2007, aux mêmes termes et conditions, mais avec une augmentation de 2 % des tarifs.

Des ententes comme celle avec TFO, Télé-Québec et TQS sont également échues, mais compte tenu du peu de contrats en cause, elles n'ont pas encore été renégociées. En fait, hormis la SRC et TVA, les diffuseurs n'ont quasiment plus de productions propres.

TVA, pour sa part, affirme vouloir produire davantage à l'interne et souhaite obtenir les droits d'exploitation sur les multiples

plateformes du Groupe Quebecor. Or, l'entente avec TVA est fort peu élaborée et les seules exploitations prévues visent la diffusion des émissions sur la chaîne principale. TVA a également des demandes reliées au placement de produits, à la vente des émissions sous forme de formats, etc. Les négociations n'en sont cependant qu'à leurs premiers balbutiements.

Reste le secteur corporatif où, faute de temps, notre désir de négocier une première entente dans ce secteur ne s'est pas concrétisé. Il a aussi été quelque peu évincé par les préparatifs pour la négociation dans un nouveau secteur : le doublage.

REFONTE DE LA PROCÉDURE DE GRIEFS

La nouvelle entente a donné lieu à une importante refonte de la procédure de griefs, dont plusieurs centaines étaient en suspens.

Plusieurs touchaient l'octroi d'un statut d'employés à des auteurs, qui échappaient ainsi à notre juridiction. Nous avons convenu d'un guide d'interprétation sur lequel nous baser pour conférer ou contester le statut d'employé d'un auteur.

Plusieurs griefs étaient déposés à titre préventif. Désormais, si une clause d'un contrat n'est pas conforme à l'entente, mais sans conséquence immédiate, plutôt que de déposer un grief, la SARTEC avisera le producteur que la disposition est remplacée par celle prévue à l'entente. Si le producteur veut malgré tout s'en prévaloir, nous aurons alors 60 jours de notre connaissance des faits pour déposer un grief.

Quant à l'obligation de déposer un grief dans un délai de 45 jours de la connaissance des faits, difficile à respecter quand nos membres ne nous avisent pas à temps d'un problème, elle a été maintenue. Mais si le producteur est en défaut de nous faire parvenir un contrat ou un rapport de redevances, le délai ne débute qu'à la réception du document. Et l'auteur a désormais 6 mois pour déposer un grief pour un cachet d'écriture non versé.

Nous espérons que ces nouvelles procédures contribueront à réduire et la paperasse et le nombre de griefs déposés et accéléreront le traitement de ceux qui le seront.

Ainsi cette année, pour la seule entente APFTQ-télé, nous avons envoyé plus de 230 lettres aux producteurs et déposé près de 120 griefs. Parmi ces griefs déposés, 66 ont été retirés et 52 sont allés grossir la liste des griefs non réglés.

■ AIRE DE JURIDICTION

DOUBLAGE

En février 2007, nous recevions enfin une réponse positive de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs à notre demande pour représenter les adaptateurs dans le domaine du doublage. Une procédure initiée en septembre 2004.

Nous avons depuis formé un comité afin de préparer la négociation. Nos nouveaux membres sont très motivés et participent en bon nombre aux réunions. C'est un secteur complètement nouveau où les contrats écrits n'existent pas et où l'exercice du métier et les conditions de travail diffèrent fortement de ce qui a cours en production originale. L'aspect technique prend, par exemple, davantage d'importance et les délais sont extrêmement serrés. Un dossier prioritaire dont nous reparlerons.

■ AFFAIRES PUBLIQUES

Si du côté des négociations, il y a eu des progrès, en affaires publiques, surtout au niveau fédéral, nous avons eu l'impression de subir de nombreux reculs.

UN CRTC DE MOINS EN MOINS PERTINENT

Alors que le CRTC demeure très actif et multiplie les audiences sur de nombreux sujets fondamentaux, ses décisions sont de plus en plus déconcertantes et semblent davantage se tourner vers un allègement de la réglementation du système de radiodiffusion.

Dans ce contexte, la SARTEC s'est associée aux 17 autres associations du secteur culturel qui ont dénoncé au lendemain du gala de l'ADISQ, la dérive du CRTC.

Depuis, le CRTC a annoncé qu'il se pencherait sur un tarif d'abonnement pour les télévisions conventionnelles, ce que plusieurs avaient identifié comme une solution aux problèmes de financement.

FINANCEMENT DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉVISION

Le financement du cinéma québécois continue toujours de poser problème. Différentes avenues ont été explorées au sein du Groupe de travail sur le long métrage, dont la SARTEC fait partie. Malgré un gel des fonds fédéraux, l'industrie a dû se fixer de nouveaux objectifs, désormais asymétriques.

ÉCRIRE AU LONG

Toutes nos démarches au fédéral n'ont pas nécessairement été vaines. Ainsi, pour le programme « Écrire au long », une aide en développement destinée pour les projets de l'extérieur du Québec, nous avons obtenu que les règles soit révisées et conformes aux minima de nos ententes. Le montant octroyé aux auteurs équivalant à seulement 50 % de la valeur du synopsis de nos ententes, il a été haussé. Quant à la stipulation à l'effet que l'aide maximale de 20 000 \$ octroyée à la maison de production ne pouvait dépasser 75 % du budget approuvé, elle a été modifiée,

parce que son libellé rendait pratiquement impossible le respect des tarifs minima.

APPUI À LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Autre dossier qui va bien en général, celui de diversité culturelle. Ainsi, le Canada a réussi à se faire élire membre du Comité intergouvernemental de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions et sera l'hôte de la première réunion de à Ottawa. La SARTEC participe toujours aux travaux de la Coalition pour la diversité culturelle, laquelle était d'ailleurs invitée à prendre la parole dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'Affiliation internationale des guildes d'auteurs tenue sous les auspices de la SARTEC.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR ET LES SÉRIES JEUNESSE

Crise au Fonds canadien de télévision, crise de financement en cinéma, le portrait est plutôt sombre au fédéral, mais les nouvelles furent meilleures au provincial.

Ainsi, en février 2007, le gouvernement annonçait que l'aide supplémentaire de 10 millions accordée au cinéma en juin 2006, serait désormais récurrente. Du côté de la télévision, le gouvernement québécois acceptait en juin dernier de bonifier le crédit d'impôt pour les séries jeunesse et répondait ainsi positivement à une demande faite par la SARTEC, l'UDA, l'APFTQ et l'Alliance pour l'enfance et la télévision et pilotée par Télé-Québec, un diffuseur public.

Rappelons qu'en février 2005, la SARTEC et l'UDA avaient fait paraître une étude sur le déclin des séries jeunesse et animation.

■ DOSSIERS JURIDIQUES

LE DOSSIER ROBINSON

Il y aura bientôt douze ans que Claude Robinson a entamé ses poursuites contre CINAR. Rien n'est jamais facile dans ce dossier. Sans en retracer les multiples péripéties, signalons simplement qu'en mars 2007, Claude Robinson a perdu son avocat, qui était nommé juge. Sa collègue a cependant accepté de prendre le relais. De plus, si un juge a été nommé dans sa cause à l'été 2007, il s'est par la suite récusé. Fin septembre, un autre juge était nommé, mais aucune date de procès n'est encore fixée. Après douze ans d'attente, doit-on parler de justice à deux à trois ou à quatre vitesses ?

■ DIVERS

Hormis les négociations, plusieurs dossiers ont occupé le conseil et le personnel.

Nous avons maintenu voire accru nos programmes de formation, poursuivi nos activités de représentation lors de différents événements (Festival de Banff, congrès de la CISAC et de l'APFTQ), continué à appuyer certains événements : Cours écrire ton court !, Regard sur le Court au Saguenay, etc., été l'hôte de la Rencontre internationale des guildes d'auteurs (IAWG) et, le 28 novembre dernier, nous avons organisé une Marche symbolique en appui à la grève des scénaristes américains. ■



PAR CARMEL DUMAS

Une culture financière

En présence de Claude Demers, directeur général de la Caisse de la Culture, ainsi que du planificateur financier Michel Lapointe et du conseiller en épargne spécialisé Martin L. Marcotte, le président de la SARTEC, Marc Grégoire, a réitéré sa confiance dans le nouveau partenariat liant la société des auteurs à cette institution financière qui se spécialise depuis quatorze ans dans les affaires des artistes. En fait, 97 % de ses membres sont des travailleurs autonomes.

« L'amortissement, c'est toujours un couteau à deux tranchants, précise la fiscaliste. Dans le cas de l'amortissement sur résidence, le gain en capital sera taxé proportionnellement à la vente, vous serez imposés sur la récupération d'amortissement. »

La logique d'un tel partenariat, selon Marc Grégoire, se traduit non seulement en termes philosophiques, mais commence déjà à se faire sentir en avantages concrets. Par exemple, des membres qui n'avaient jamais réussi à gagner la confiance des banques traditionnelles pour obtenir un prêt hypothécaire ont trouvé le financement nécessaire à la Caisse de la Culture.

Et parlant travailleur autonome et propriété... dans les échanges qui ont suivi la présentation sur la fiscalité du travailleur autonome, faite par madame Édith Pion de chez Raymond Chabot Grant Thornton, un petit détail fort important a surgi concernant les amortissements que le travailleur autonome peut faire sur l'espace réservé au travail dans sa résidence. « L'amortissement, c'est toujours un couteau à deux tranchants, précise la fiscaliste. Dans le cas de l'amortissement sur résidence, le gain en capital sera taxé

proportionnellement à la vente, vous serez imposés sur la récupération d'amortissement. » Alors, si vous êtes propriétaires et que vos idées de retraite dorée sont liées à l'éventuelle vente de votre résidence, réfléchissez bien au coût réel de ce coin sacré où vous vous réfugiez en tête à tête avec votre ordinateur !

Madame Pion a par ailleurs exposé en détail les particularités du statut fiscal des artistes, confirmant les importantes variables selon les sources de revenus de chacun, ainsi que la futilité de l'incorporation pour le travailleur autonome qui a besoin de tout ce qu'il gagne pour joindre les deux bouts : « Si vous siphonnez la société, il n'y a aucun avantage à la créer. »

C'est sur l'utilité de la fiducie familiale que madame Pion a surtout voulu attirer l'attention des artistes qui pourraient en tirer des avantages, en fractionnant le revenu, par exemple, avec les enfants majeurs qui sont encore sous leur responsabilité financière. « On donne des actions ordinaires à une fiducie familiale, dit-elle. L'artiste détient seul le contrôle de la corporation. »

La morale de l'histoire : si l'écriture vous brouille les chiffres – consultez donc nos aimables spécialistes ! r r



Mme Édith Pion, fiscaliste Raymond Chabot Grant Thornton, MM. Claude Demers, Martin L. Marcotte et Michel Lapointe, respectivement, directeur général, conseiller en épargne et planificateur financier de la Caisse de la Culture

PAR CARMEL DUMAS

Écrire pour la télé... a-t-il encore de l'intérêt ?

La question chapeautant l'atelier animé par Sylvie Lussier auquel participaient les auteurs consacrés Annie Piérard, Fernand Dansereau et Pierre-Yves Bernard, avait un petit je-ne-sais-quoi de masochiste qui a été admis par Sylvie – oui, pour la SARTEC, c'est une « question paradoxale ».

QUESTION D'ÉTHIQUE

Le sage et fidèle Fernand Dansereau – dont le film *La Brunante* vient de sortir en salles – a abordé la question avec le recul d'un cinéaste qui se rappelle son arrivée à l'ONF, à une époque où l'Office ne produisait que de petits films sur la guerre, des demi-heures de télévision qui se faisaient pour 5 000 \$ (*Canada carries on*).

Sur le plan personnel, il entretient aujourd'hui, comme hier, des doutes : « Ça fait maintenant sept ans que je n'arrive plus à vendre ma salade à la télé. Est-ce que c'est moi ? » Mais de façon générale, il ne perçoit pas de crise : « Quand je regarde autour, je ne vois pas de signe de décroissance. C'est intéressant. Il y a des zones de turbulences. Ces turbulences causent des difficultés, mais aussi des opportunités. Il y a de grandes mutations qui se font. Ce n'est pas nécessairement négatif. »

Concernant la démarche plus intime de l'auteur, que son écriture soit pour la télévision, le film ou le roman, monsieur Dansereau ramène chacun à sa propre conscience. « Il y a une question d'éthique professionnelle qui se pose. C'est dangereux si les lois qui régissent les activités des auteurs se résument à la quête du succès. Je continue à croire que l'humanité a besoin de fiction et qu'il y a des auteurs qui vont en donner. Avec des auteurs sincères, les œuvres vont trouver leur chemin. Il ne faut pas perdre la tête et penser que le seul avenir, c'est *Les Têtes à claques*. À la longue, le public va aller chercher ce dont il a besoin. C'est à l'auteur de prendre le risque de la qualité, d'écrire ce qui lui importe. C'est le choix que chacun a à faire. »

QUESTION DE LANGUE

Chez Annie Piérard, qui vit des années de bonheur grâce à son héroïne éponyme et ses hommes, les inquiétudes quant à l'avenir de l'écriture télévisuelle sont principalement liées à la survie de la langue. « Pourra-t-on encore écrire en français ? Il y a vingt ans, on regardait d'un œil un peu condescendant ceux qui écoutaient *Dallas*, etc. Maintenant, on se dépêche d'aller chercher les DVD des croque-morts (*Six Feet Under*). Contrairement au Japon et à bien d'autres pays, ici on s'identifie assez facilement aux Américains. »

QUESTION DE BONHEUR

Pierre-Yves Bernard a beau frapper à *Minuit, le soir*, et avouer traîner à l'atelier quelques brumes de lendemain de veille, il a du soleil dans le regard, car voilà un auteur comblé : « La nouvelle esthétique rend la télévision aussi intéressante que le cinéma. Je trouve ça super *cool* d'écrire pour la télé, c'est un bon moment. »

Un peu plus tard dans les échanges, lorsque se sont pointées les questions controversées de la cote d'écoute et de la télé-réalité, il avouera avoir peut-être mal interprété



Écrire pour la télé... a-t-il encore de l'intérêt?

le thème de l'atelier : « Je n'ai pas décortiqué la question d'un point de vue corporatif. Je m'engage, dorénavant, à militer. J'ai lu la question d'un point de vue de contenu et d'auteur qui doit écrire chaque jour. Je suis venu partager mon enthousiasme. On peut se permettre de se demander de quelle façon on veut raconter notre histoire. On peut penser à des procédés narratifs que l'on n'osait pas avant. Personnellement, je trouve un apaisement dans l'acte d'écrire. Raconter une histoire, ça remonte à la nuit des temps. On peut créer un monde cohérent, alors que dans la vraie vie, il y a plein de choses qui n'ont pas de sens. Je trouve que c'est une belle mission par rapport au chaos de l'univers. La

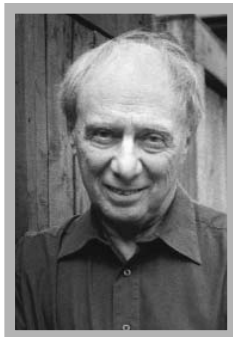
FERNAND DANSEREAU

FILMOGRAPHIE

Comme scénariste

FILM

- *La Brunante*
- *L'Autre côté de la lune*
- *Doux aveux*
- *John Lyman, peintre*
- *Pierre Beaulieu agriculteur*
- *Les Mains nettes*
- *Le Maître du Pérou*
- *Alfred J.*
- *La Communauté juive de Montréal*
- *Le festin des morts*
- *Ça n'est pas le temps des romans*
- *Tout l'temps, tout l'temps, tout l'temps...*
- *Thetford au milieu de notre vie*
- *Quelques raisons d'espérer*



© GILBERT DUCLOS

TÉLÉVISION

- *Le parc des Braves*
- *Caserne 24*
- *Les filles de Caleb*
- *Shehaweh*
- *Riopelle*
- *Saint-Vergogne P.Q.*
- *Restez à l'écoute*
- *Les p'tits coeurs*

ROMAN

- *Le cœur en cavale*

ANNIE PIÉRARD

TÉLÉVISION

- *Annie et ses hommes*
- *Deux frères*
- *Caserne 24*
- *Mourir d'amour*
- *Secret de banlieue*



ADAPTATION RADIOPHONIQUE

- *Le canard de bois, roman de Louis Caron*

et, plusieurs vidéos en santé mentale.

fiction – je le dis en accord avec Fernand Dansereau – va toujours avoir une bonne avance sur la télé-réalité. On va toujours en avoir besoin. »

QUESTION DE DIFFUSEURS

Situation cocasse : puisque Pierre-Yves Bernard a trouvé le bonheur dans la grille horaire d'un diffuseur public, il a candidement déclaré : « TVA ne joue pas la carte de l'audace, ce qui nous (les auteurs) relègue souvent à Radio-Canada. » Allez donc savoir pourquoi, la coauteure de *Annie et ses hommes* voit la situation d'un autre œil : « Je ne suis pas d'accord que TVA manque d'audace. On n'a qu'à penser à la série *Le Cœur a ses raisons*, et à *Nos étés*. Il y a longtemps que la SRC a présenté une série historique. Je trouve important que les émissions aient de bonnes cotes d'écoute, même si ce n'est pas le gage (de notre écriture). À TVA, il n'y a aucune contrainte en ce qui concerne l'écriture. »

Dans les discussions entre auteurs, la cote d'écoute a toujours la cote.

Pour la passionaria Joanne Arseneau, le paradoxe dans la question du jour reflète le déchirement même des auteurs. « La crise n'a rien à voir avec le talent des scénaristes. On est de meilleur en meilleur. En même temps, ce qui est angoissant, ce sont les histoires de sous. On est paniqués par rapport aux cotes d'écoute. Ça fait trois ans et demi que je travaille sur une série, j'ai sept heures sur dix d'écrites au complet. *On me dit : c'est la meilleure affaire que t'as faite, mais c'est pas Omerta*. Avec Omerta, il y a un passé, c'est une sorte de garantie. J'imagine les directeurs de programmation devant leur page, qui se demandent : qu'est-ce que je peux faire pour respecter mon mandat et... *scorer*? »

À cette angoisse, Fernand Dansereau oppose la solidarité et le combat. Il a fortement insisté sur l'importance,

pour les membres de la SARTEC et « pour tout le portrait », de se porter à la défense des chaînes publiques. « Elles ont un rôle extrêmement important, c'est-à-dire tenir la dragée haute aux autres, car on est en situation de démagogie télévisuelle. L'assiette publicitaire est de plus en plus divisée, tout le monde veut aller chercher ce qui est plus payant. Il faut s'attaquer à ce qu'il y a de systémique dans la situation actuelle. À plus long terme, ce qui compte, c'est la sécurité financière de la télévision publique. C'est plus important que les personnes en charge. Eux, ils ont des réflexes de survie, ils cherchent à renouveler l'auditoire. Nos associations peuvent intervenir. Elles peuvent foncer sur le gouvernement. Il faut que les budgets de Télé-Québec et de Radio-Canada augmentent. »

QUESTION D'Y CROIRE

La technologie bouge vite, n'arrête pas de fragmenter les auditoires, de les rendre insaisissables et de plus en plus indépendants – cette réalité a été évoquée à plusieurs reprises, Michel Mongeau semant l'idée tout à fait plausible que la télévision traditionnelle ne franchisse pas le cap de la prochaine génération.

De bien des manières, les rides des auteurs ont été exposés – n'en disons pas plus, pour plus de détails consultez les aléas de notre assurance collective !

MAIS...

Écoutons cette porteuse d'espoir, Michelle Allen, qui a su exprimer ce que les auteurs qui survivent portent au cœur et au ventre, peut-être avec plus de détermination avec le passage des années : « Le grand scénario catastrophique, c'est comme la fin du roman. On dirait qu'on a besoin de se mettre de grands fantômes pour se terroriser. Mon analyse me ramène à notre responsabilité individuelle. C'est certain, des choses vont changer. Personnellement, je trouve ces choses très excitantes. Ça me permet de me voir comme une auteure plus polyvalente. Ma parole d'auteure va peut-être s'exprimer dans une multiplicité de lieux. Nous, il nous faut trouver comment veiller à encadrer les changements. »

Pierre-Yves Bernard, notre militant en devenir, se trouve un peu poète dans « cette auguste assemblée ». Il découvre les tabous – dont le gigantisme de la technologie. Mais rien ne peut arrêter un auteur qui croit à ces valeurs fondamentales que sont la liberté d'expression, l'esthétique et l'éthique. Alors, conclut-il : « Courage, courage ! »

Fernand Dansereau n'est pas inquiet : « J'ai un enfant de treize ans qui lit un livre par jour, même s'il passe

SYLVIE LUSSIER

FILM

- *L'odyssée d'Alice Tremblay*

TÉLÉVISION

- *L'auberge du chien noir*
- *Les aventures tumultueuses de Jack Carter*
- *4 et demi*
- *Bêtes pas bêtes +*
- *Attention bêtes en liberté*
- *Zoolympiques Utah* (reportage)

RADIO

- *L'inconscient* (fiction)



© PHOTO : ANNE KMETKO

15 heures par semaine devant son ordinateur. Quand je pense à la nouvelle forme de récit qu'apporte Fred Pellerin... qui aurait cru ?

Il n'y a pas eu de vote, mais on peut en conclure que oui, écrire pour la télé a encore de l'intérêt. Les fiscalistes n'en ont pas parlé, mais si j'étais vous, je n'hésiterais pas à m'y investir ! r r

S'IL AVAIT ÉTÉ LÀ

François Avard devait participer à l'atelier sur l'écriture télévisuelle – mais le cellulaire, les courriels et l'agenda étant bannis durant la fin de semaine afin d'être là tout entier pour ses femmes – la petite ayant eu un an le vendredi 23 – il a tout simplement oublié.

Mais, s'il avait été là pour répondre à la question, il aurait dit oui. « Je vois le jeu évoluer. La télévision évolue rapidement, elle bouge plus vite que les auteurs, les producteurs et les diffuseurs. En ce moment, François Avard n'est pas diffusé. Je travaille avec d'autres, sur les concepts des autres, je participe à la création et j'ai un fun noir à faire ça. Il faut aussi étudier les voies parallèles, accepter d'être un passeur. Il y a bien des métiers connexes. Ça permet de rester au goût du jour. Je crois à l'écriture télévisuelle d'autant plus que j'ai mené une carrière parallèle d'écrivain. Même un film, au bout du compte, il n'y a pas tant de monde que ça qui le voit. Ce que j'aime de la télévision, c'est que mon histoire va être connue du plus grand nombre de monde possible. »

Scénaristes en série

LA BELLE TAPE DANS LE DOS

PAR CARMEL DUMAS

L'an dernier, en France, fut créé un colloque pour réunir tous les douze mois les scénaristes en série et discuter de leurs préoccupations communes. Du 18 au 21 octobre, le Québec était à l'honneur de la deuxième présentation de l'événement, et les auteurs des séries *Les Bougon*, *La galère*, *Minuit, le soir* et *Temps*

dur ont donc été invités à Aix-les-Bains où leurs œuvres étaient mises en vedette, projetées sur grand écran dans des salles bondées de quatre à cinq cents gens du milieu, tous envieux de la liberté d'expression et de l'audace dont elles témoignent.

« Un beau party sur trois jours, dans un endroit enchanteur où l'on mangeait bien et où l'on était logés dans des chambres d'hôtel magnifiques », résume un François Avard, fort reconnaissant de la belle trêve, mais surtout du regain de confiance qui lui est venu lorsqu'il a senti « l'écho de la confrérie » : « C'est rare que l'on voit une émission de télévision dans une salle. On a présenté une version sous-titrée du tout premier épisode, devant un public français qui comprenait plein de scénaristes comme moi. Ils réagissaient, ils riaient beaucoup. *Les Bougon* au Québec, c'est connu, maintenant. Alors, ça fait du bien de constater qu'il y a encore du monde qui peut être étonné, des gens de la collégialité qui peuvent encore voir cette virginité de l'œuvre. Pour eux, *Les Bougon* c'est un peu le Village Gaulois, ça leur a fait un peu l'effet qu'a eu le "Vive le Québec... libre" du général de Gaulle sur le Québec de 1967. La question qui revenait sur toutes les lèvres, c'était : Comment une telle émission a-t-elle pu se retrouver en ondes ? »

Il n'y a aucun doute : *Scénaristes en séries* a donné aux auteurs québécois la plus belle des tapes dans le dos, car ils ont été vus comme une véritable avant-garde, audacieuse et inventive.

Pierre-Yves Bernard y a bossé un peu plus dur, étant aussi chargé de donner une classe de maître. À tout seigneur, tout honneur, puisque l'invitation des collègues français est venue un peu, beaucoup, à cause de *Minuit, le soir*, qu'il avait récemment accompagné en France à trois reprises. « C'est un jeu de dominos. L'année dernière, des membres de l'Association des réalisateurs de films de fiction 25 images sont venus au Québec pour voir ce qui s'y fait. Ils ont visionné *Minuit, le soir*, puis en novembre 2006 j'ai été invité à Paris pour présenter la série à leurs membres... » Et tout s'enchaîne : *Minuit, le soir* décroche le prix spécial Ciné

FRANÇOIS AVARD

TÉLÉVISION

Auteur

- *Les Bougon, c'est aussi ça la vie*
- *Ramdam*
- *Caméra Café*
- *Union libre des Amériques* (scripteur)
- *La Mort de Pierre Légaré*
- *Les Frimousses* (scripteur)
- *Zone de turbulence* (scripteur)
- *Macaroni tout garni*
- *Yvon Deschamps : trente ans de monologues, qu'ossa donne ?*
- *Allô Prof!* (scripteur)
- *Les Parlemeries* (scripteur)
- *Galas des Oliviers* (2005) et de *l'ADISQ* (2006-2007)

Scripteur-éditeur

- *Pendant ce temps, devant la télé*
- *Bob Gratton, ma vie, my life*
- *3 X rien*
- *Réal-IT*
- *Spécial Temps des Fêtes des Mecs Comiques*
- *Dieu reçoit*
- *Sur la piste*

Conseiller à la scénarisation

- C.A.
- *Les monologues du pénis*

Roman

- *Pour de vrai*
- *Le dernier continent*
- *Les uniques*
- *L'esprit de bottine*



Cinéma culte et quatre autres prix au Rendez-vous international de la télé où l'œuvre est inscrite à la compétition officielle en mars 2007. France 2 s'empresse d'acheter la série, de telle sorte que le culte ratisse de plus en plus large.

« Il y a un *buzz* autour de *Minuit, le soir*, confirme l'auteur, mais aussi autour de la télévision québécoise, que certains Français voyaient un peu de haut. C'était renversant pour eux de voir nos séries, parce qu'on a trois fois moins de budget que des émissions équivalentes en France. Donc, c'est clair que ce n'est pas une question d'argent. Ça leur permet de remettre en juste perspective leur contexte à eux. Il y a une réelle crise structurelle de la télévision en France. Les chaînes sont craintives, elles fuient les audaces, elles achètent de plus en plus de séries américaines produites selon les vieilles formules – des polars qui ne collent pas. Leur télévision a connu un automne catastrophique. On sent chez eux beaucoup d'inquiétude et d'envie. Ils sont étonnés par la liberté qu'on a, par les audaces de certaines chaînes québécoises. Notre mode de création est plus léger, moins hiérarchique. Là-bas, ils ont beaucoup de guerres de pouvoir, les scénaristes et les réalisateurs s'opposent souvent. C'est plus bureaucratique. »

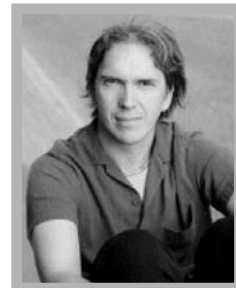
Son « master class » fut l'un des plus appréciés – « l'un des mieux préparés », précise son collègue François Avard, qui a vu des « maîtres » se présenter avec « zéro de préparation ».

Dans sa présentation, Pierre-Yves Bernard a tenté de dégager, pour ses vis-à-vis français, les éléments qui pourraient les aider dans leur pratique quotidienne. « C'était important d'aller au-delà de la visite touristique de *Minuit, le soir*, de dire comment ça s'est créé, de parler de la structure dramatique et du mode narratif, de la liberté de raconter cette histoire-là, en sachant le téléspectateur assez intelligent pour comprendre la cordialité et l'amitié. On s'est vraiment mis au service de l'histoire, et non de la corporation. On ne perdait pas d'énergie à mettre des gants blancs et il n'y avait pas de tierce personne. Comme auteur, j'ai pu assister au montage. C'est une histoire de créateurs qui mettaient toutes leurs énergies à faire la meilleure série possible. Il y a une légèreté au Québec dans la façon de travailler qui est inimaginable, en France. Et pour nous, à une époque où, au Québec, on a tendance à se critiquer beaucoup, ça crée une perspective. Autant au cinéma qu'en télé, notre façon de faire de la création est excellente. »

Bernard persiste et signe : « C'est stimulant et intéressant, plus que jamais, d'écrire pour la télévision. Aux États-Unis, on parle de plus en plus d'une télévision d'auteurs. »

« On va en de ça de ce que font les Français, insiste François Avard. La présentation québécoise à *Scénaristes*

PIERRE-YVES BERNARD



FILM

- *Dans une galaxie près de chez vous* – le film
1 (avril 2004) et 2 (mai 2008)

TÉLÉVISION

- *Minuit, le soir*
- *Km/h*
- *Dans une galaxie près de chez vous*
- *Watatatow*
- *Un gars, une fille*
- *Ayoye*
- *Dieu reçoit*
- *Lapoisie et Jobard*
- *Sur la piste*
- *Mais où se cache Carmen Sandiego ?*
- *La Princesse Astronaute*
- *Télé-Pirate*
- *Le Club des 100 watts*
- *Dollard des Ormeaux (CT-Yvon)*
- *Samedi P.M.*
- *Surprise sur prise*

Scripteur-éditeur

- *Bulldog Bazar*

En développement

- *Que ma joie demeure !*

Écriture-scène

- *Le monde selon Dieu* –
coauteur et coconcepteur
- *En hommage aux chacals*
- *Tournée Juste pour rire 1994* –
auteur, script-éditeur.
- *Les Mercenaires*
- *Chroniques des années de feu*
- *Dollard*
- *Le rock du grand méchant loup*

en série leur apporte un argument de frappe dans leurs discussions avec les responsables des chaînes. Nous allons servir d'exemple – il y a des scénaristes qui vont parler à leurs producteurs : « l'autre bord, ils font ça ! »

Si vous ne pouvez pas vous offrir le Club Med, regardez donc une série de fiction à la télévision française. Paraît que « c'est bon pour le moral, c'est (donc) bon pour le moral... » [1]



© PHOTO ANNE KMETYKO

RENCONTRE À MONTRÉAL de l'International Affiliation of Writers Guilds

PAR MARIO BOLDOC

The International Affiliation of Writers Guilds – dont fait partie la SARTEC – regroupe huit associations d'auteurs issus de pays majoritairement anglophones. À chaque année, à tour de rôle, ces associations accueillent leurs collègues, dans le but d'échanger sur la situation des scénaristes dans leurs industries respectives. Se joignent à eux des membres d'autres associations d'auteurs et d'organismes internationaux, comme l'Union Network International et la Fédération des scénaristes d'Europe.

Cette année, la rencontre de l'IAWG prenait une importance particulière. D'abord parce qu'elle avait lieu à Montréal, à l'invitation de la SARTEC, et ensuite parce qu'elle se déroulait quelques jours après le déclenchement d'une grève – la première depuis 1988 – par la Writers Guild of America. On ne

pouvait espérer meilleure mise en marché pour les scénaristes. Toute la semaine, on a parlé d'eux dans les médias – qui ont habituellement tendance à les ignorer et à ignorer leur travail !

Comme on le sait déjà, cette grève a pour but de permettre aux auteurs d'être associés aux revenus générés par de nouveaux supports – Internet, chaînes spécialisées, téléphones portables, etc. –, ce que refusent les studios américains. Mais son impact va au-delà du marché américain comme tel, Jacqueline Woodman, la présidente de l'Australian Writers Guild, a raconté que leur convention collective a pu être ratifiée quelques heures à peine avant son départ pour Montréal. « De toute évidence, les producteurs australiens avaient peur de la grève, eux aussi, même si nous n'avions pas l'intention d'aller jusque-là pour faire débloquer les négociations ».

La grève des auteurs américains n'a pas empêché plusieurs associations de faire part de leur situation nationale particulière. Alors que du côté des Irlandais et des Néo-zélandais, on se félicitait des progrès réalisés par les auteurs – et par l'industrie du cinéma et de la télévision en général –, l'Australian Writers Guild et de la Writers Guild of Canada traçaient un portrait plus sombre de leur situation.

Jusqu'à tout récemment, l'Australie, comme le Canada, était dirigé par un gouvernement qui ne semblait avoir aucun intérêt pour la culture. Dans les deux pays, un vent de « déréglementation » souffle... très fort. Ici, le CRTC pratique une politique de « laisser-faire », là-bas les règles de contenu national sont pratiquement éliminées. Si les Australiens peuvent maintenant espérer un changement de politique – l'*Australian Labor Party* a pris le pouvoir le 24 novembre dernier –, la situation canadienne est loin d'être encourageante...

Depuis quelques années, les associations françaises, mexicaines et sud-africaines participent à l'Affiliation à titre de membres associés. Les représentants français de l'Union des Scénaristes ont décrit les difficultés qu'ils éprouvent à faire reconnaître les scénaristes comme des travailleurs, et ce, même auprès des auteurs, les premiers concernés. Plusieurs entre eux ont une vision très... romantique de leur métier ! Ils se voient comme des « artistes » – au sens... « noble » du terme ! Des artistes qui n'ont rien à faire d'un... syndicat.

Malgré cette perception, l'UGS tente de se tailler une place dans le milieu français du cinéma et de la télévision. Les progrès récents sont de bon augure, mais rien n'est gagné. Selon Olivier Lorelle, le coprésident de l'UGS, c'est la « culture » du scénario qui doit être changée en France. « Chez nous, dit-il, le scénariste est un fantôme ! »

Bref, malgré des percées encourageantes, malgré l'enthousiasme dont font preuve les scénaristes – et grévistes ! américains, la situation des auteurs est toujours aussi précaire. Ici même, les grands principes de contenu national, grâce auxquels se sont développées nos industries culturelles, sont maintenant remis en question. Le CRTC n'est plus un allié des créateurs, mais un observateur détaché, qui refuse de prendre parti. Une attitude qui compromet les perspectives de travail des auteurs – et l'avenir même de leur métier. □

L'Affiliation internationale des guildes d'auteurs (IAWG)

AWG

IPSG

NZWG

SARTEC

WGAE

WGAW

WGC

WGGB

STPC

UGS

SASWU

FSE

Uni Global Union

PAR CARMEL DUMAS



INPUT II

Un peu de Lugano boulevard René-Lévesque

En mai dernier, à Lugano, en Suisse, la conférence de l'INPUT (International Public Television) a attiré pour une 29^e fois depuis sa création, en 1977, des têtes chercheuses et des responsables de contenu œuvrant de par le monde, exclusivement à la télévision publique. Comme on peut le lire dans plusieurs reportages portant sur l'événement, cette institution tient un peu du miracle, puisqu'elle fonctionne dans une large mesure avec le bénévolat.

Et, il en va de même pour le formidable remue-méninge auquel nous convient annuellement nos propres institutions publiques – l'hôte Radio-Canada en tête, en partenariat avec l'ONF, Télé-Québec et l'INIS. L'invitation n'est pas lancée à la ronde, et si l'on est simple auteur plutôt que régulier dans les institutions, ou étudiant à l'UQAM ou à l'INIS, il faut se montrer vigilant. Mais une fois le pied dans la porte, l'accueil est toujours très fraternel. Nous nous étions habitués à l'appellation Post INPUT. Le rendez-vous est maintenant rebaptisé INPUT II, pour refléter les nouvelles orientations adoptées par les organisateurs à l'échelle mondiale, principalement l'inclusion des nouveaux médias et des nouvelles plateformes de diffusion.

INPUT, à Montréal,
a un visage
profondément humain.

L'extraordinaire de ces trois jours de visionnement et de discussion – qui a eu lieu, cette année, du 29 novembre au 1^{er} décembre – se trouve d'abord dans le partage des privilèges. Car, disons-le haut et fort, il est rare que des représentants de nos nobles institutions – qui ont bien sûr le devoir, mais aussi la chance, d'assister aux festivals et aux grands marchés internationaux – reviennent au peuple avec une sélection de ce qu'ils ont vu, des notes de ce qui s'est dit et la générosité de poursuivre en famille la réflexion sur le métier amorcée avec l'intelligentsia internationale.



INPUT II

INPUT II

INPUT, à Montréal, a un visage profondément humain. Cette qualité tient beaucoup de l'implication du coordonnateur national du volet francophone de l'INPUT au Canada, Michel-E. Gélinas, et énormément de la passion de l'animatrice de sessions Claudine Cyr, laquelle contribue depuis neuf ans à la complexe sélection nationale, qui exige un sens raffiné de la négociation avec l'autre solitude et une dose massive de conviction. Son influence rayonne sur tous les autres animateurs de sessions, et en particulier sur Claude Maher et Louise Gamache – ses complices dans la sélection des émissions de fiction.

Le but,
c'est la découverte
et la réflexion.

ÉCRÉMER LE RÉGIME DES AUTRES AU GOÛT DU QUÉBEC

La formule d'INPUT est à la fois simple et éprouvante. Ceux qui se rendent à l'événement international se retrouvent dans ce qui pourrait être décrit comme un énorme marché d'idées, où il n'y a ni vendeurs, ni acheteurs. L'œil est ouvert sur la nouveauté et l'audace, mais il est évidemment impossible de tout voir. C'est dire que ce n'est pas une mince affaire que de décider quel cadeau on va ramener aux passionnés de la barre haute ! Alors les éclairés gardent l'œil ouvert, cherchant ce qui pourrait être intéressant à soumettre à la critique des gens restés à la maison, avec le souci d'équilibrer le choix des œuvres de gens qui commencent et de gens qui ont plus d'expérience. Ils ne s'attendent pas à ce que les participants tombent en amour avec les émissions qu'ils proposent dans les ateliers de travail qui durent chacun quatre heures. Le but, c'est la découverte et la réflexion. La représentation canadienne dans la programmation de la conférence mère est exclue d'emblée, pour des raisons évidentes.

Cette année, le Canada a réussi à faire accepter quatre émissions dans la sélection officielle : *La chambre no 13* – série conçue avec l'intention précise de provoquer la rencontre d'une génération d'auteurs et de

réalisateurs, pour laquelle Richard Angers, Julie Hivon, Louis Bélanger, Ricardo Trogi, Jean-François Rivard, Kim Nguyen et Philippe Gagnon ont porté les deux chapeaux. Étaient aussi de l'aventure les auteurs Frédéric Sénécal et Frédéric Ouellet, et le réalisateur Éric Tessier. Il y avait aussi un documentaire de l'équipe d'*Enjeux*, produit par Lucie Payeur, un documentaire de Jennifer Baichwal démontrant l'empreinte de l'industrialisation sur la nature – *Manufactured Landscapes* – et un court de Laura Turek sur les habitudes alimentaires – *My friend Ana*.

Le soir d'ouverture, tout le monde avait droit à deux émissions phares de la sélection de Lugano, non pas des « best of », mais plutôt des « must ». J'avoue, à ma courte honte, que les Belges, avec leur *Bye Bye Belgium, Tout ça ne nous rendra pas la Belgique !*, m'ont découragés de rester pour la présentation australienne, *The Chaser's war on everything*, une émission de variétés qui a apparemment gagné le prix de l'audace.

Ah ! Ce plat pays qui est... le sien ! L'idée est amusante : au journal de la RTBF, un peu comme Orson Welles avait décidé d'annoncer la fin du monde sur les ondes de CBS en 1938, on annonce que la Flandre vient de se séparer, que la Belgique n'existe plus... Le traitement pince-sans-rire, parfois humoristique, est amusant... mais pour expliquer qu'une frontière linguistique n'est pas une frontière d'état, 95 minutes, c'est 30 minutes de complaisance de trop ! L'intéressant, c'est que Alain Gerlache, le coprésentateur de ce canular qui était à l'époque directeur des programmes, était dans la salle.

FICTION !

C'est fou – à INPUT, à BANFF, aux festivals... il nous arrive de nous taper des émissions que nous ne tolérerions pas dans notre maison jusqu'à la première pause commerciale. Masochisme, curiosité, fascination, politesse... ?

À la fin de la session tout simplement titrée FICTION !, Claudine Cyr l'a avoué tout net : « C'est la première fois, en neuf ans, que je n'ai pas eu de coup de cœur ». De la bouche de cette inconditionnelle de la fiction télévisuelle, c'est gros, mais ce n'est pas pour autant un désaveu des cinq émissions – des cinq « trouvailles » – qu'elle et Claude Maher ont osé programmer.

Dans un premier épisode, tiré de la quotidienne israélienne *In Treatment*, les *inputistes* se retrouvent en huis clos dans un studio aéré, à observer en plans très serrés l'échange entre une jeune femme belle, provocante et névrosée, et son thérapeute, tout aussi beau, intense et... professionnel. Le dialogue et les émotions qui le sous-tendent sont saisissants – on apprendra, à la fin, que les rôles sont défendus par les acteurs les plus

INPUT II

connus du pays. Selon une tendance évidente dans la sélection globale, cette série, que le réalisateur-producteur a mis deux ans et demi à faire accepter, est écrite par cinq auteurs qui racontent, un soir par semaine, la session d'un ou deux personnages avec le même thérapeute – lequel, le vendredi, gratte ses propres bobos avec le superviseur qui l'accompagne depuis ses premières années de pratique. Alors si vous voulez suivre la thérapie de Na'ama, cette bombe qui est devenue amoureuse du thérapeute Ruben – eh ben, ne manquez pas le rendez-vous du lundi ! Mardi, c'est au tour du pilote en suspension ; mercredi, celui de la gymnaste olympique de dix-sept ans qui est suicidaire, et jeudi, celui du couple qui branle – Michael et Orna. Et ça marche ! 45 épisodes déjà diffusés, une journée de tournage par émission, une écriture qui cherche le mystère, toute en évocation et... HBO qui a acheté. « Est-ce que les Américains » vont apprécier une formule aussi traditionnelle, avec tant d'emphase sur l'échange verbal, se demande-t-on dans la salle ? Un producteur averti est sûr que si, à cause du « côté voyeur ».

Une sacrée minute de plaisir pour tout le monde.

Changement de rythme radical avec *Real=Online*, un téléfilm réalisé en 2005 par un jeune auteur-réalisateur de 26 ans qui entre à fond de train dans l'univers des *gamers*, ces adaptés des jeux de rôles virtuels qui ne vivent plus que dans un monde de fantasmes où escalade la violence et s'incruste une effrayante solitude urbaine. Presque tous les participants étaient d'accord avec la première réaction exprimée à la fin du visionnement : « Profondément déstabilisant et en même temps profondément original ».

Un peu abasourdi, Fernand Dansereau lance la question : « Est-ce la fiction de l'avenir ? Est-ce qu'on peut se nourrir de ça, soir après soir ? »

Et la boîte de Pandore est ouverte... YouTube, Internet, les jeux vidéos... Il y a un bon nombre de *gamers* dans la salle, certains ont été complètement accros, Jacques est un *casual gamer* qui fait partie du plus gros réseau de jeu au Québec... Les « vieux ont appris bien des choses ». Au Québec, il existe depuis 2003 une vitrine sur « un monde réel virtuel » – *Second Life*, où il est possible de s'inventer une deuxième vie...

Nouvelles plateformes, dites-vous ? Claudine et Claude, les animateurs, l'admettent volontiers : l'émission qui semblait novatrice en mai est déjà dépassée...

L'INTERGÉNÉRATIONNEL

Un aspect très remarqué de la sélection présentée n'était pas délibéré du tout, ce qui démontre peut-être à quel point il est devenu viscéral. Il s'agit de l'intergénérationnel. Dans *Real=Online*, qui dévoile les secrets des *gamers* aux adultes qui s'y attardent, c'est flagrant, non seulement par ce que le téléfilm révèle de l'imaginaire de la génération du virtuel, mais aussi par ce qu'il illustre de la solitude des jeunes, livrés à eux-mêmes.

En Pologne, ce n'est pas drôle non plus, si l'on en juge par l'épisode que l'on a pu voir de la trilogie de téléfilms *Ode to Joy*, qui prend de front la détresse des jeunes polonais qui se sentent forcés de s'expatrier pour se rapprocher de leurs aspirations profondes. Encore là, trois auteurs-réalisateurs, qui ont eu l'idée d'entreprendre ce projet commun alors qu'ils étudiaient à l'École de cinéma de Lodz. Du cinéma... vérité.

Dans un court métrage venu du Mexique, *Au bout du sillon* (*Al Final del Surco*), le lien entre les générations tient plutôt de la mémoire, puisque le jeune auteur-réalisateur Miguel Salgado a choisi d'intégrer des archives à une fiction pour rappeler un drame survenu lorsqu'il avait neuf ans, en 1995. Quinze hommes ont été tués et vingt-deux autres blessés, dans une attaque menée sur leur camion par la police de l'État qui n'aura jamais à répondre de ses actes. L'intéressant, c'est que les images d'archives proviennent des autorités coupables...

Heureusement que l'Australie a mis un baume sur toute cette détresse, si esthétiquement soit-elle rendue.

Dans une série de petits films d'animation qui ne durent qu'une minute, et que le diffuseur glisse entre les grandes émissions, le réalisateur Steve French réussit à créer une telle osmose entre le documentaire et la fiction qu'on a l'impression de recevoir simultanément deux histoires qui se superposent et se complètent. Dans l'oreille, on a le documentaire, la voix d'un ou d'une aîné(e) qui raconte simplement un beau souvenir. Dans l'œil, on a l'image que cette anecdote a inspirée à l'animateur – parfois très proche de l'illustration, mais la plupart du temps tout à fait impressionniste. Très beau. L'idée lui est venue au cours de conversations avec un vieil ami de 95 ans. Mais pour les autres épisodes, il a laissé sa femme recueillir les propos de gens choisis au hasard du bouche à oreille. Il ne les connaît pas, ne les a jamais vus. Il écoute l'enregistrement, en extrait un clip qui se tient (il n'y a pas de montage) puis il s'éclate ! Cré Australiens ! Ça s'intitule *One minute to midnight* – juste avant que ne sonne minuit, ça fait une sacrée belle minute de plaisir pour tout le monde. ¶



Temps béni...

PAR MARIE CADIEUX

Comment identifier l'agencement extraordinaire des particules qui se sont enlignées pour m'offrir dix jours de réflexions et de travail ininterrompu, dans un cadre enchanteur, en septembre dernier, à Tadoussac ? Je dois nommer d'abord Montréal Playwright's Workshop qui depuis plus de vingt ans défend et soutient la création d'une dramaturgie canadienne-anglaise avec de nombreuses initiatives, toutes tournées vers le développement de l'écriture. Il y a la famille de Bill Glasco, homme de théâtre réputé, metteur en scène, traducteur et mécène, qui offre chaque année leur merveilleuse résidence située juste à côté de l'hôtel Tadoussac pour accueillir une poignée de chanceux, qui viennent travailler

Me reste à rêver qu'un jour, ce genre de résidence existerait aussi autour du scénario. Loin des impératifs de production... un temps béni pour peser et mesurer le poids des mots et des images.

à un projet de traduction d'œuvre dramatique. À qui dire merci ? Peut-être aux milliers de gens qui dans ce pays croient à l'importance de la création ? Qui sont prêts à se mobiliser pour assurer la bonification du financement du Conseil des arts du Canada, (et qui je l'espère le feront un jour pour l'Office national du film ?) Ceux et celles qui ne se scandalisent pas, au contraire, de voir une infime parcelle de notre richesse collective investie dans la mise en place de structures d'accueil, d'organismes de soutien, ou de bourses aux créateurs ? Peut-être, dans ce cas précis, ma reconnaissance devrait s'adresser à un ou une fonctionnaire anonyme et dévouée qui aura piloté avec habileté la demande de soutien de Playwright Workshop dans les eaux incertaines du financement gouvernemental ?

Et pourquoi pas, remercier, tout simplement le hasard, archet prodigieux qui m'a mis sur la piste de *Tempting Providence* de l'auteur dramatique Robert Chafe, de Terre-Neuve, et mené jusqu'à cette résidence providentielle ?

Pendant dix jours j'ai vécu à Tadoussac une expérience d'écriture qui, bien qu'il s'agissait d'une adaptation d'un texte de théâtre, éclairera sans aucun doute mon métier pendant de longues années encore. Cette activité de résidence, tenue depuis 2002, a été conçue pour favoriser l'approfondissement du rapport entre auteurs francophones et anglophones, ainsi qu'avec les traducteurs et adaptateurs de leurs textes. Travaillé sous le regard bienveillant de Linda Gaboriau, une des traductrices les plus respectées au pays, prix littéraire du Gouverneur général, déjà, cela n'avait pas de prix.

La magnificence conjugée du Saguenay et du St-Laurent, le frigo bien plein, le souper sain et festif préparé quotidiennement par une cuisinière amoureuse des arts, l'esprit généreux de dix adultes interrompant le cours normal de leur existence pour réfléchir ensemble tant à des mots spécifiques, qu'à des pratiques artistiques, qu'à l'état du monde ou celui de nos régions respectives, que demandez de plus ?

De ces échanges surgiront des pièces d'auteurs québécois, traduites en anglais, (dont celle d'un collègue de la SARTEC : Pierre Michel Tremblay), des pièces d'auteurs canadiens anglais, traduites en français, des projets de version très contemporaine de grands classiques (*Mère Courage et ses enfants*, de Bertolt Brecht, et *L'Idiot* de Dostoïevski), des pièces de théâtre qui seront offertes de Vancouver, Colombie-Britannique à Caraquet, Nouveau-Brunswick dans les prochaines années. Si besoin est, voilà une manifestation pratique, un résultat immédiat de cette merveilleuse aventure. Mais je ne peux m'empêcher de penser que les répercussions seront plus microscopiques : une compréhension raffinée entre des hommes et des femmes d'horizons très différents, des complicités de ▶

créateurs qui viendront couvrir la géographie de nos créations comme une tendre doudou.

J'avais bien besoin d'une doudou. La déesse sait que j'avais le trac en arrivant à Fletcher Cottage. Voilà que je faisais mes meilleurs efforts pour faire une « grande » de moi, alors que tout autour, dans cette immense maison de bois, des gens parmi les meilleurs du théâtre contemporain canadien se penchaient sur leurs textes respectifs. Et pendant ce temps, la grande dame de la traduction théâtrale au Canada, était assise sous un gigantesque pin nordique, lisant ma première version. Je savais bien que pareille élégante ne me claquerait pas la porte au nez, mais peut-être conclurait-elle secrètement qu'une erreur avait été commise en m'invitant dans ce sanctuaire. La veille, alors que nous étions réunis pour notre première conversation collective quotidienne, Linda Gaboriau avait parlé avec beaucoup d'enthousiasme de la pièce de Robert Chafe que j'avais offerte en traduction au Théâtre populaire d'Acadie. Dans le silence inspiré de la demeure, je me demandais si la scénariste-réalisatrice que je suis, avait pu faire justice au texte de l'auteur. Bien sûr, j'avais eu le coup de foudre pour cette histoire d'amour, de devoir et d'engagement. Mais, avais-je su trouver le ton, le rythme nécessaire ? Entendait-on une « *translation* » ou une véritable traduction ?

Comment faire vivre en français des personnages biographiques, un univers particulier, campé en anglais dans un style dépouillé, presque austère ? À quelle vérité est astreint un traducteur de théâtre : celle de l'auteur, celle du personnage, celle de la langue de traduction, celle de la dynamique du dialogue ? Je me doutais bien que la bonne réponse consistait à cocher : *Tout ceci et plus !* Mais, encore fallait-il ensuite réussir ce savant dosage... L'avenir et les spectateurs de *Tenter le destin* diront si j'ai trouvé la bonne « voix ». Pour tout de suite, je sais qu'en dix jours, de nuance en nuance, grâce au silence ambiant, à l'éloignement des préoccupations quotidiennes, aux commentaires de Linda Gaboriau et de mes collègues, ma première version s'est transformée. D'une part, mon texte a gagné en amplitude et en justesse, et d'autre part, la traductrice « débutante » que je suis a gagné en assurance et en conviction. Et surtout en goût de poursuivre ce travail.

Je me suis bien vite rendu compte que les questions que je me posais, mes collègues aguerris se les posaient également. C'est dans la nature de la bête. Tout comme les rorquals qui me fascinaient, jour après jour, observé de la fenêtre où je travaillais, ou entendu des rivages de nos longues promenades, la vérité du texte est souvent insaisissable. Aussitôt aperçue, aussitôt immergée à nouveau dans les profondeurs ! Mais il suffit d'entendre son souffle retentir tout près, une seule fois pour être séduit à tout jamais. Me reste à rêver qu'un jour, ce genre de résidence existerait aussi autour du scénario. Loin des impératifs de production... un temps béni pour peser et mesurer le poids des mots et des images. []

À vos agendas

Événement SARTEC

Le lundi 18 février 2008, à 20 h 30,
à la Cinémathèque québécoise
au café des Rendez-vous du cinéma québécois
Un Rendez-vous à ne pas manquer !

28^e édition du Gala des prix Génie

Début mars – date à surveiller
www.acct.ca / www.genieawards.ca/index.cfm

26^e édition des Rendez-vous du cinéma québécois (RVCQ)

du 14 février au 24 février 2008
tél. : (514) 526-9635
info@rvcq.com / www.rvcq.com

La Soirée des Jutra

Dimanche 9 mars 2008 à 19 h 30

Festival Regard sur le court métrage au Saguenay

Du 12 au 16 mars 2008
www.caravane.tv

Hot Docs

du 17 avril au 27 avril 2008
LE FORUM DOCUMENTAIRE DE TORONTO
23-26 AVRIL 2008
date limite pour soumettre un projet : 1^{er} février 2008
date limite pour les places d'observateurs : 15 mars 2008
contact : Michaëlle McLean
tél. : 416 203-2155, poste 228
mmclean@hotdocs.ca/www.hotdocs.ca

Le 20^e non-réveillon
de Moisson Montréal

**Un repas
qui nourrit beaucoup
plus qu'on le pense !**

Le non-réveillon c'est tout simplement un repas des Fêtes symbolique. Sans même vous déplacer et encourir des dépenses pour assister à un souper bénéfique, vous pouvez directement aider Moisson Montréal à nourrir une nombreuse population dans le besoin. Parmi les groupes les plus touchés, se trouvent les familles à faible revenu et monoparentales, les enfants, les individus ayant un emploi précaire au salaire minimum, d'autres avec un problème de santé mentale, les nouveaux arrivants et les personnes seules.

Pour appuyer Moisson Montréal, retournez le coupon-réponse ci-joint accompagné de votre contribution.

BRÈVES FISCALES



La rente d'étalement du revenu d'artiste et les auteurs

PAR MICHEL LAPOINTE

caisse de laculture

Lors de la dernière assemblée annuelle de la SARTEC, les auteurs ont participé à un atelier sur la fiscalité des artistes, atelier présenté en collaboration avec la Caisse de la Culture. Nous revenons sur un sujet peu connu mais très intéressant, la rente d'étalement sur le revenu des artistes.

La rente d'étalement est un moyen avantageux de répartir, sur une période maximale de sept ans, l'impôt applicable à la partie de son revenu artistique annuel qui excède 25 000 \$. Le montant payé dans l'année ou dans les 60 jours qui suivent la fin de celle-ci (avant le 1^{er} mars 2008 pour l'année d'imposition 2007) afin d'acquiescer une rente d'étalement admissible, pourra être déduit dans le calcul du revenu annuel. Cette mesure fiscale n'existe qu'au Québec. Au fédéral, le revenu artistique total sera imposable dans l'année où il a été gagné.

En plus de reporter dans le temps le paiement de l'impôt et de mettre en réserve de précieuses économies, les autres principaux avantages de la rente d'étalement sont :

- Économie d'impôt réelle : en raison de la progression des taux d'impôt marginal, il est possible que le revenu provenant de la rente soit imposé à un taux effectif moindre.
- Report d'impôt : l'impôt économisé dans l'année de l'achat de la rente ne sera payable que plus tard. La liquidité ainsi économisée pourra servir à gagner un revenu d'intérêt.
- Planification possible des impôts à payer : en cas de besoin ou de revenus moins élevés que prévus, le bénéficiaire pourrait choisir d'encaisser le solde de la rente plus rapidement.

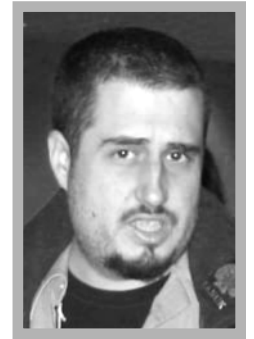
- Réduction des acomptes provisionnels : dans l'année qui suit la réalisation d'un revenu important.
- Assure une certaine stabilité des revenus : facilite donc l'obtention de crédit auprès des institutions financières.
- Permet de fractionner le revenu au décès : l'étalement demeure possible pour le bénéficiaire désigné ou pour la succession.
- L'achat de la rente vient réduire le revenu à des fins de calcul de crédits d'impôts : il est donc possible que vous puissiez bénéficier de crédits d'impôt au Québec auxquels vous n'auriez pas eu droit, sans l'achat de la rente. Cependant, le revenu provenant de la rente viendra augmenter le revenu servant au calcul des crédits d'impôt dans les années subséquentes.
- Cette rente peut être acquise plus d'une fois : en autant que vous rencontriez de nouveau les critères établis par les autorités fiscales.

Comme vous pouvez le constater, il existe de nombreuses raisons de se prévaloir de cette rente d'étalement. Nous vous encourageons à en parler avec un comptable fiscaliste afin de vous assurer que vous pouvez utiliser cette stratégie fiscale, avantageuse pour les auteurs.

Si vous avez des questions ou aimeriez avoir des précisions au sujet des rentes d'étalement pour artistes, nous vous invitons à communiquer avec la Caisse de la Culture au 514 285-8873 et demander : Michel Lapointe, planificateur financier au poste 250 ou Martin L. Marcotte, conseiller en épargne spécialisé au poste 236. ¶

La grosse méchante SARTEC sale

PAR MATHIEU PLANTE



Comme vous le savez déjà, la SARTEC est une association de fraudeurs qui perfectionnent depuis des décennies l'art de vous voler votre argent par des moyens nébuleux, afin de se payer des vêtements extravagants et des bijoux scintillants. Pour se faire, les êtres perfides de la rue Panet sèment la zizanie entre vous et vos producteurs préférés afin de bénéficier à votre place de votre cagnotte chèrement gagnée. Sans cette méchante SARTEC, les auteurs seraient enfin libres d'écrire en paix sans se soucier des éternelles questions de droit, qui sont somme toute sans intérêt.

Vous croyez que j'exagère ? Peut-être un peu. Mais, on dirait malheureusement que c'est encore la perception que partagent certains auteurs à propos de la SARTEC. Nous ne vivons pourtant pas dans la méfiance que nourrissent les pays d'Europe de l'Est, longtemps sous un joug communiste, face au mouvement syndical. Il est plus que normal de vouloir s'associer avec d'autres auteurs pour faire valoir nos droits. Mais en fouillant au fond de mon tiroir à souvenirs, je peux saisir un peu les angoisses qu'ont certains auteurs face à la SARTEC. Plusieurs raisons peuvent expliquer leur réticence face à une organisation qui est pourtant là pour les aider...

Écrire, c'est tout sauf rester tout seul dans son coin. En participant à l'avancement de notre beau métier, nous apprenons à être des auteurs qui agissent sur le monde plutôt que de simplement l'observer.

Tout d'abord, il n'existe pas de communion naturelle entre les auteurs, peut-être parce que beaucoup sont autodidactes, une situation qui les prive de l'esprit de groupe que connaissent mieux les acteurs qui ont appris leur métier dans des classes bondées et qui le pratiquent ensuite toujours en troupe. Et contrairement aux acteurs qui se réunissent constamment après un tournage, une répétition ou un spectacle, les auteurs ne se tiennent pas souvent en gang pour échanger sur le métier et se prémunir des nombreux

pièges de l'industrie. En dehors de quelques activités sporadiques, les auteurs n'ont donc pas naturellement l'instinct de se regrouper.

Aussi, l'écriture est souvent perçue à tort comme une liberté absolue, une création pure. Il est vrai qu'il suffit d'un crayon pour créer des univers entiers et des personnages nouveaux, mais c'est une grave erreur de penser qu'on peut écrire tout seul dans son coin. Tout d'abord, ce sont les autres qui nous apprennent à écrire, nos parents, nos profs et éventuellement, les grands auteurs que nous lisons. Mais, c'est aussi pour les autres que nous écrivons, pour être entendus, pour partager, pour participer au monde. Dans ce contexte, la SARTEC peut être utilisée comme un outil d'ouverture et non être perçue comme une institution qui brime notre liberté. Écrire, c'est tout sauf rester tout seul dans son coin. En participant à l'avancement de notre beau métier, nous apprenons à être des auteurs qui agissent sur le monde plutôt que de simplement l'observer. Écrire, c'est alors prendre position et participer.

La relation étroite que certains auteurs ont avec les producteurs est une autre explication de la mauvaise image de la SARTEC chez certains. Les contrats ne sont pas faciles à trouver et les auteurs veulent à juste titre conserver une bonne relation avec leur producteur, mais il ne faut pas le faire à n'importe quel prix. La SARTEC ne souhaite pas le moins du monde entacher les rapports entre les auteurs et leurs producteurs, elle ne fait qu'appliquer les conditions négociées dans les ententes collectives avec ces mêmes producteurs. Faut-il rappeler que les producteurs ont aussi une association, l'APFTQ, qui défend leurs droits ?

Comme nous le verrons dans le prochain numéro de l'Info-SARTEC, certains auteurs choisissent de ne pas être représentés par un agent et de négocier seuls leurs contrats, ce qui est leur droit le plus sacré. Mais on n'a pas le droit de ne pas participer à la lutte commune de tous les auteurs pour améliorer leur sort. En refusant de signer un contrat SARTEC, on ne fait pas qu'un choix personnel, c'est aussi un geste pouvant avoir des répercussions sur tous nos collègues. Parce qu'en définitive, la SARTEC, c'est simplement des gens qui ont les mêmes problèmes que vous. ¶

Les lauréats de *COURS ÉCRIRE TON COURT* !

Le 23 octobre dernier la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC), la Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) et le Festival du nouveau cinéma annonçaient les lauréats 2007 de *COURS ÉCRIRE TON COURT* !

Le jury était constitué de Catherine Lejeune, directrice de programmation, culture et société – Télé-Québec; de Patricia Pleszczynska, directrice régionale de la radio et de la télévision anglaises pour la région du Québec à CBC, de Simon-Olivier Fecteau scénariste et réalisateur représentant la SARTEC, de Gabriel Pelletier, réalisateur et de Jacob Tierney, comédien et réalisateur.

• Le **Grand Prix** et le Prix WGC-CBC (d'une valeur de 1 000 \$) a été accordé à **Daniel Schachter** pour son projet *Three Mothers*.

- Le Grand Prix consiste en un investissement de la SODEC de 55 000 \$ pour la production du film ;
- un engagement de Télé-Québec à acquérir une licence de diffusion ;
- 2 000 \$ de pellicule Kodak ; des services post-production d'une valeur de 4 000 \$ offerts par Vision Globale, la création du générique d'ouverture et de fermeture du film par Dulude Design d'une valeur de 3 500 \$ auxquels s'ajoutent Le Prix de l'écriture cinématographique de 5 000 \$ du Conseil des arts et des lettres du Québec et un engagement de Christal Films à distribuer le court métrage en salles.

Selon les membres du jury, le projet *Three Mothers* a été notamment retenu pour « son ancrage dans la tradition juive nord-américaine et la finesse de son humanisme ».

• La **Mention spéciale SARTEC** pour le meilleur scénario de langue française est accordée à **Caroline Bâcle** pour son projet *Le syndrome Dupont*.

- Il s'agit d'une bourse d'écriture de 1 000 \$.

• Enfin, le scénario **Coup de cœur du public des Locations Michel Trudel** est accordé à **Benoît Desjardins** pour son projet *Welcome Yankee*.

- Il s'agit d'une bourse de 1 000 \$.

Les sept scénarios finalistes, retenus parmi soixante projets, ont été présentés devant public et jury à la SAT, dans le cadre du Festival du nouveau cinéma, dans une mise en lecture et animé par Frédéric Desager, accompagné de Alexandrine Agostini, Louison Danis, Karen Elkin, Danny Gilmore et Martin Watier.

Félicitations aux lauréats et aux finalistes !
Rendez-vous en 2008 afin de célébrer le 10^e anniversaire de *COURS ÉCRIRE TON COURT* !



Première rangée: Yvon Bergeron, chargé de programmes – Arts visuels et arts médiatiques – Conseil des arts et des lettres du Québec, Simon-Olivier Fecteau, scénariste et réalisateur, Jacob Tierney, comédien et réalisateur, Catherine Lejeune, directrice de programmation, culture et société – Télé-Québec, Patricia Pleszczynska, directrice régionale de la radio et de la télévision anglaises pour la région du Québec à CBC. Deuxième rangée: Gabriel Pelletier, réalisateur, Marie Potvin, chargée de programme SODEC



Rangée du fond: Gabriel Pelletier, réalisateur, Denis Dulude, président de Dulude Design, Christophe David, Directeur aux ventes, services de postproduction Vision Globale, Simon-Olivier Fecteau, scénariste et réalisateur. Deuxième rangée: Jacob Tierney, comédien et réalisateur, Catherine Lejeune, Télé-Québec, Anne-Marie Perrotta, représentante de la WGC. Première rangée: Joëlle Levie, directrice de la SODEC, Daniel Schachter, lauréat du Grand Prix et du prix WGC-CBC, Yvon Bergeron, CALQ, Patricia Pleszczynska, CBC



Michelle Allen, auteure et représentante de la SARTEC, Caroline Bâcle, lauréate Mention spéciale SARTEC et Simon-Olivier Fecteau, scénariste et réalisateur



Benoît Desjardins, lauréat Prix du Public et Pierre Caumartin, service à la clientèle, Locations Michel Trudel

FINANCEMENT

FONDS PUBLIC

■ TÉLÉFILM Canada – dates de dépôt des projets

FONDS DU LONG MÉTRAGE DU CANADA

Programmes de développement,
de production et de mise en marché
Dépôts : 4 février et 18 août 2008 –
Projets de développement
Dépôt : 24 mars 2008 – Production
personne-ressource : Isabelle Picard

Programme d'aide à l'écriture de scénario
Dépôt : 5 mai 2008

Programme d'aide aux longs métrages
indépendant à petit budget
Dépôt : 28 avril 2008
personne-ressource : Brigitte Dupré

■ SODEC – Dates de dépôt des projets 2008-2009

SCÉNARISATION

Aide sélective aux scénaristes
et scénaristes-réalisateurs
dépôt : 20 juin 2008

Aide sélective – secteur privé
1^{er} dépôt : 1^{er} février 2008
2^e dépôt : 29 août 2008

Aide sélective – secteur indépendant
dépôt : 20 juin 2008

Aide corporative – longs métrages
de fiction
dépôt : 7 mars 2008

Aide à la scénarisation – Jeunes créateurs
1^{er} dépôt : 16 mai 2008
2^e dépôt : 7 novembre 2008

PRODUCTION

Longs métrages de fiction – secteur privé
(volet 1.1)
dépôt : lundi 28 mars 2008

Longs métrages de fiction –
coproductions minoritaires
à partir du 3 mars 2008
jusqu'au 15 septembre 2008

Longs métrages de fiction –
secteur indépendant (volet 1.2)
1^{er} dépôt : 11 avril 2008
2^e dépôt : 17 octobre 2008

Courts et moyens métrages de fiction
(volet 2)
1^{er} dépôt : 11 janvier 2008
2^e dépôt : 3 octobre 2008

Documentaires – œuvres uniques
(volet 3)
1^{er} dépôt : 14 mars 2008
2^e dépôt : 12 septembre 2008

Documentaires – miniséries et séries
(volet 3)
dépôt : 21 avril 2008

Documentaires œuvres uniques
et séries - coproductions minoritaires –
(volet 3)
à partir du 3 mars 2008
jusqu'au 15 septembre 2008

Aide à la production – Jeunes créateurs
1^{er} dépôt : 15 février 2008
2^e dépôt : 26 septembre 2008

FONDS PRIVÉ

■ Fonds COGECO de développement d'émissions

Programme de développement et
programme de production
dates de tombée en 2008 :
3 mars, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre

Programme d'aide au développement
de longs métrages : 1^{er} juillet 2008

tél. : (514) 845-4334
www.ipf.ca/fipinfo@ipf.ca

■ Fonds indépendant de production

dates de tombée en 2008 :
17 mars, 1^{er} mai et 15 octobre

tél. : (514) 845-4334
www.ipf.ca/fipinfo@ipf.ca

■ Fonds BELL – radiodiffusion et nouveaux médias

dates de tombée en 2008 :
1^{er} février, 1^{er} mai et 1^{er} octobre

tél. : (514) 845-4418
www.ipf.ca/fondsbell@ipf.ca

Projets acceptés

Programme *Écrire au long*

Lancé en décembre 2006, *Écrire au long* a pour objectif de développer des projets de longs métrages de langue française soutenus par les forces du marché et d'encourager la création francophone dans les régions.

Les dix projets retenus à la première étape se sont démarqués par leur originalité et leur qualité sur le plan créatif et illustre la diversité des créateurs de toutes les régions francophones.

Projets hors Québec

- *Frenchie*, Carole Ducharme Vancouver (Colombie-Britannique)
- *Manipogo*, Danielle Sturk, Winnipeg (Manitoba)
- *Trajectoire*, Nadine Valcin, Toronto (Ontario)
- *La Quête*, Jocelyn Forgues et Suzanne Kennelly, Moose Creek (Ontario)
- *Recherche mère porteuse musulmane*, Babek Aliassa, Toronto (Ontario)

Projets hors Montréal

- *L'Anse-au-Pic*, François Labonté, Anse-au-pic (Québec)
- *El Khemya*, Catherine Allard, Québec (Québec)
- *Mort raisonnable*, Sébastien Gagné et Julie Gauthier, Rimouski (Québec)
- *Et si...*, Seydou Kane, Gatineau (Québec)
- *Papy Boom Tragédie*, Richard Lacombe, Stoneham (Québec)

SUR LES RAYONS

■ Variations sur un « t' aime » de Gilles Carle

Un livre à tirage limité comprenant douze estampes numériques signées par Gilles Carle vient de paraître. La direction de ce livre a été assurée par Chloé Sainte-Marie.

Plusieurs textes permettent de mieux comprendre Gilles Carle le dessinateur, mais aussi le cinéaste, l'humaniste et l'homme de lettres.

Publié à 100 exemplaires vendus chacun pour la somme de 2 500 \$, le livre est disponible uniquement par le biais de la maison de productions Les films Gilles Carle.

AVEC QUI SIGNER UN CONTRAT SARTEC

Les auteurs doivent signer des contrats sous juridiction SARTEC avec nombre de producteurs privés ou publics. Voici une liste à jour des producteurs couverts par une entente SARTEC.

Les producteurs publics et les producteurs liés à un diffuseur

Ces producteurs sont signataires d'ententes collectives distinctes avec la SARTEC.

RADIO-CANADA
TÉLÉ-QUÉBEC
GROUPE TVA INC. (JPL ET JPL II)
OFFICE NATIONAL DU FILM
PRODUCTIONS CARREFOUR INC.
TVOntario
TV5
TQS-Point final

Les producteurs indépendants

Deux ententes collectives sont en vigueur entre la SARTEC et l'Association des producteurs de films et de télévision du Québec (APFTQ) : l'une en télévision, l'autre en cinéma. Les producteurs indépendants se répartissent en deux catégories.

Les producteurs membres de l'APFTQ

Toute filiale détenue à 100 % des actions votantes du capital-action par une entité corporative qui est membre régulier ou membre stagiaire de l'APFTQ est automatiquement considérée membre de l'APFTQ aux fins de l'application des ententes collectives signées par l'APFTQ. Ces producteurs sont couverts par les ententes collectives en télévision et en cinéma.

Les producteurs ex-membres de l'APFTQ

En vertu de la *Loi sur le statut de l'artiste*, les producteurs qui étaient membres de l'APFTQ lors de la signature d'une entente collective y demeurent assujettis même s'ils ont quitté les rangs de cette association. En télévision, les producteurs qui étaient membres de l'APFTQ en juin 2007 sont donc encore concernés par l'entente collective. En cinéma, les producteurs, membres de l'APFTQ en mars 2003 sont liés, même s'ils quittent l'APFTQ par la suite.

Mais quelle que soit la situation de votre producteur, particulièrement s'il n'est pas couvert par une entente collective, n'hésitez pas à appeler la SARTEC avant d'apposer votre signature au bas d'un contrat.

61X DEGRÉS INC.
ACPAV
AETIOS PRODUCTIONS INC.
AMÉRIMAGE –SPECTRA
AMÉRIQUE FILMS INC.
APARTMENT 11 PRODUCTIONS
ARGUS FILMS INC.
AVANTI CINÉ-VIDÉO
B612 COMMUNICATIONS
BALIVERNA FILMS INC.
BAZZO BAZZO INC. (LES PRODUCTIONS)
BBR (2006) INC. (PRODUCTIONS)
BLUE STORM TÉLÉ INC.
BORÉAL FILMS INC. (LES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES)
B.U.B.L.E.S. TÉLÉVISION
CARPE DIEM FILM & TV INC.
CASABLANCA INC. (LES PRODUCTIONS)
CHAMELIN INC.
CHANTALE BUJOLD INC. (COMMUNICATIONS)
CHASSE GALERIE (LES PRODUCTIONS)
CHRISTAL FILMS PRODUCTIONS INC.
CINÉ-GROUPE
CINÉLANDE ET ASSOCIÉS INC.
CINÉMAGINAIRE INC.
CINÉ QUA NON MÉDIA
CINÉ TÉLÉ ACTION
CIRRUS COMMUNICATIONS INC.
CITÉ-AMÉRIQUE (ALTAU TUTTI FRUTTI INC.)
CLAIRE OBSCURA INC. (LES PRODUCTIONS)
CLAP TV (CITÉ PRODUCTIONS)
CONSTELLATIONS 2001 INC.
COOP VIDÉO MONTRÉAL (PROD. 23)
DIVERTISSEMENT SUBSÉQUENCE INC.
DUO PRODUCTIONS INC.
ECP INC. (GROUPE)
EGM LTÉE (LES PRODUCTIONS)
ENCORE TÉLÉVISION
ÉQUINOXE INC. (LES PRODUCTIONS) (LYLA FILMS INC.)
ÉRÉZI (PRODUCTIONS)
EURÉKA! PRODUCTIONS INC.
FABRIQUE D'IMAGES LTÉE (LA)
FAIR PLAY INC. (GROUPE) (GFP INC.)
FÊTE INC. (LES PRODUCTIONS LA)
FILMS DE L'ISLE INC.
FILMS SPUTNIK (LES)
FILMS TRAFFIK INTERNATIONAL INC.
FORUM FILMS INC.
GAÉA FILMS INC. (COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX PLUS)
GALAFILM INC. (A. GELBART QUÉBEC INC.)
GLACIALIS INC. (PRODUCTION)
GO FILMS INC.
GRAND NORD QUÉBEC INC. (PRODUCTIONS)

GUILLEDOU INC. (LES PRODUCTIONS)
HYPERZOOM INC. (PRODUCTIONS)
ICOTOP INC. (GROUPE)
I STUDIO CINÉMA TÉLÉVISION INC.
IDÉACOM INTERNATIONAL
INCENDO (PRODUCTIONS)
(JB MÉDIA / 3868265 CANADA INC.)
INFORMATION FILMS INC.
JET FILMS INC.
JEU D'OMBRES INC. (PRODUCTIONS)
JUSTE POUR RIRE INC. (GROUPE TV)
KENYA INC. PRODUCTIONS
KIWI ANIMATION INC. (VOX POPULI, GRENADINE)
LÉA PASCAL INC. (PRODUCTIONS)
LOCOMOTION INC. (GROUPE)
MACUMBA INTERNATIONAL INC.
MAG 2 (LES PRODUCTIONS) (PRODUCTIONS LUCITÉ INC.)
MATCH TV INC.
MAX FILMS INC.
MÉDIA PRINCIPIA INC.
MÉGAFUN INC. (LES PRODUCTIONS)
MELENNY PRODUCTIONS INC.
MICHEL GAUTHIER PRODUCTIONS INC.
MICRO SCOPE INC.
MUSE (LES ENTERPRISES DIVERTISSEMENT)
NOIR SUR BLANC LTÉE (LES PRODUCTIONS)
NOVA MÉDIA INC. (PRODUCTIONS)
NOVEM PRODUCTIONS INC.
OCÉAN TÉLÉVISION INC.
ORBI-XXI PRODUCTIONS INC.
OSTAR (LES PRODUCTIONS)
PARK EX INC. (PRODUCTIONS)
PIXCOM INC. (PRODUCTIONS)
PLANÈTE BLEUE COMMUNICATION INC.
POINT DE MIRE INC. (LES PRODUCTIONS)
PRAM QUÉBEC INC.
PRB MÉDIA INC. (ROCH BRUNETTE INC. PRODUCTIONS)
PRESSE TÉLÉ (LA)
PRODUCTION PRÉSENCE INC.
PRODUCTIONS 10^e ave (LES)
PRODUCTIONS J INC.
PVP MONDE INC.
REMSTAR (PRODUCTIONS)
ROSE FILMS INC.
SARDINE INC. (PRODUCTIONS)
SCÉNO VISION INC.
SCREEN PEOPLE INC.
SHOOTFILMS INC. (LES PRODUCTIONS)
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE PRODUCTION 2 INC.
SOGESTALT TÉLÉVISION QUÉBEC INC.
SOMA PUB INC.
SOVIMAGE INC. (LES PRODUCTIONS)
SPECTRA ANIMATION
SPHÈRE MÉDIA PLUS INC.

SPUTNIK INC. LES FILMS
SWAN (COMMUNICATIONS)
TÉLÉFICTION INC.
TÉLÉ-GÉNIK INC. (LES PRODUCTIONS)
TÉLÉMISSION INFORMATION INC.
TÉLÉ-VISION (GROUPE)
THALIE INC. (LES PRODUCTIONS)
TOTALE FICTION INC. (PRODUCTIONS)
TOUT ÉCRAN INC.
TRAIT D'UNION (LES PRODUCTIONS)
TRANSFILM INC.
TRINÔME INC.
TROISDEUXUN PRODUCTIONS INC.
UBERDO PRODUCTIONS
VÉLOCITÉ INTERNATIONAL INC.
VENDÔME TÉLÉVISION INC.
VENDREDI INC.
VENT D'EST INC. (LES PRODUCTIONS)
VERSEAU INTERNATIONAL INC.
VIC PELLETIER (LES PRODUCTIONS)
VIDÉOFILMS LTÉE (LES PRODUCTIONS)
VIRAGE (PRODUCTIONS)
VIVAVISION INC.
WIZZFILMS INC.
ZÉRO INC. (LES PRODUCTIONS)
ZINGARO INC. (FILMS)
ZONE3 INC.
ZOOFILMS INC.
ZULU FILMS INC.

Ex-membres de l'APFTQ Ententes télévision et cinéma

ADJACENT 2 ENTERTAINMENT INC.
AL DENTE (LES PRODUCTIONS)
ARTS ET IMAGES PRODUCTIONS INC.
BLOOM FILMS 1998 INC.
DDI TÉLÉVISION INC.
DIVERTISSEMENT COOKIE JAR INC. (CINAR)
FACTEUR 7
FVR MÉDIA INC.
IMPEX INC. (LES PRODUCTIONS)
LANY (LES PRODUCTIONS)
MIMI FERNAND PRÉSENT INC.
NANOUK FILMS LTÉE
NÉO FILMS INC.
OCTANT VISION INC.
PAT TÉLÉPRODUCTIONS
PARTNERS MONTRÉAL
PRODUCTIONS GLG MÉDIA (LES)
PRISE XIII (PRODUCTIONS)
ROGER HÉROUX INC. (LES PRODUCTIONS)
SAGITTAIRE INC. (LE GROUPE)
SYNERCOM TÉLÉPRODUCTIONS INC.
S.W.A.T. FILMS INC.
VITALMÉDIA INC.
VOODOO MÉDIA ARTS (1998) INC